



Les cahiers du
Fleurissement

PLACE DU PRO.com
VILLE · SPORT · PAYSAGE
Connectez-vous...



Ambitions politiques et végétal : le duo gagnant

Sécheresse :
des plantes résilientes

Des bacs à planter,
tout en simplicité !

Novalaise : une friche transformée
en 'terrain d'exploration'



ÉDITION BIENNALE

17^e édition
+ de 1 500 références

Pour estimer rapidement le coût de vos projets
et définir vos enveloppes budgétaires
CAR LA QUALITE A UN PRIX !
C'est la valeur des fournitures, des travaux
et des savoir-faire professionnels.



DESCRIPTIF + ESTIMATIF

avec plus de 1 500 travaux
d'aménagements urbains et paysagers
et leurs prix constatés sur le marché !

L'outil de référence pour tous les professionnels
du paysage et de l'aménagement urbain :
maîtres d'œuvres, maîtres d'ouvrage,
bureaux d'études, programmistes, économistes,
entreprises...

Simple, rapides et précis, des ratios :

- pour engager vos budgets,
- pour estimer vos projets au niveau esquisses et APS,
- pour vérifier le détail estimatif (BPU),
- pour établir les DCE (Dossier de Consultation des Entreprises) et le CCTP...

Descriptif pour comparer tous les postes selon
leurs caractéristiques techniques et **juger**
de la **qualité de l'offre** par rapport au prix proposé.

Estimatif pour connaître les prix unitaires moyens :

- pour estimer correctement le montant du marché,
- et donc déterminer la procédure de passation applicable,
- pour analyser et juger les offres, voire les négocier...

Les ratios d'aménagement paysagers
pour programmation, indispensables
pour définir l'enveloppe budgétaire de vos projets !

Essayez gratuitement
la base de données :
www.bhpenligne.fr

Au sommaire de cette édition :

- Ratios d'aménagements paysagers pour programmation
- Travaux préliminaires
- Réseaux
- Arrosage & fontainerie
- Maçonnerie
- Revêtements de sols
- Equipements
- Hydroseeding
- Plantations
- Génie végétal
- Gabions
- Entretien & maintenance

**INDISPENSABLE POUR MAÎTRISER VOS BUDGETS
ET LA QUALITÉ DE VOS CHANTIERS !**

Bon de commande

OUI, nous commandons Le BHP au prix de 190,00 euros TTC - (Frais de port inclus).

Nous recevrons votre commande et la facture correspondante à réception de notre règlement
ou de votre bon de commande administratif.

Siret : 40132543600020. Banque CRCA Loire - Haute-Loire St Etienne Wilson.
Code banque 14506. Code guichet 00044. Compte 51775107060. Clé 62.

Raison sociale :

Profession :

Nom - Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail :@

Date, cachet et signature :

A retourner avec votre règlement

aux Editions de Bionnay - 493 route du Château de Bionnay - 69640 Lacenas - Tel : 04 74 02 25 25 - Fax : 04 37 55 08 11

Edito

Ambitions politiques et végétal : le duo gagnant !

A l'approche des élections municipales qui lanceront les ambitions d'un nouveau mandat, il nous semble important de plaider pour la présence primordiale, si ce n'est systématique, du végétal dans les espaces publics de nos villes et de nos villages. Pour les sceptiques, cette idée est loin d'être une lubie, comme en témoigne la dernière enquête Ifop/Unep qui indique que 8 Français sur 10 pensent qu'il n'y a pas assez de végétal dans nos communes. Autre étude qui donne un argument irréfutable en faveur du végétal : la récente étude Ifop pour Novaxia montre que les habitants souhaitent que les espaces verts soient le premier élément intégré dans le développement urbain. A ces arguments, s'ajoutent des intérêts économiques comme le souligne Didier Godoy, maire d'Avoine, village labellisé 4 Fleurs : "les espaces verts propices à la campagne et à la détente sont devenus des besoins 'vitaux' pour les habitants et entrent dans les critères de sélection du lieu de vie", mais aussi de la destination de vacances. De plus, face aux évolutions climatiques, "le végétal permet, même à la campagne, de maintenir une fraîcheur relative et d'offrir de l'ombre aux habitants". Ainsi, que vous soyez une équipe en place depuis plusieurs mandats ou bien un nouvel escadron municipal, engagez-vous dans le label "Villes et Villages Fleuris". Il est la clé pour réussir une végétalisation durable dans votre commune. Plus encore, le label est "un outil politique et technique pour la conquête de la biodiversité" milite Alain Crocq, jury régional de Bretagne. Et d'ajouter : "il est aussi un excellent moyen de répondre à la pénibilité de certaines tâches induites par le "Zéro phyt". Autant de questions auxquelles répondent les cahiers du Fleurissement, en déclinant à chaque numéro les critères du label à travers des expériences et sujets techniques, pour "allier le beau et le durable". Nous sommes là pour vous épauler et vous aider à intégrer le végétal dans vos programmes municipaux, au cœur d'une stratégie d'aménagement durable du territoire communal.

Martine Meunier
Rédacteur en chef

Sommaire

n° 91 mars 2020



ACTUALITÉS	4
RENCONTRE AVEC	6
André Crocq, président du jury régional de Bretagne	
QUESTIONS À...	7
- Didier Godoy, maire d'Avoine, village quatre Fleurs - Valérie Dupis, directrice adjointe du CAUE Dordogne, paysagiste-urbaniste	
EN DIRECT DES RÉGIONS & DÉPARTEMENTS	8
DÉPARTEMENT FLEURI	10
Isère : une refonte globale de l'accompagnement aux communes	
PORTRAIT	12
Gérard Faure : un jardinier avec l'esprit d'équipe	
MOBILIER	14
Banquette : une invitation à la pause	
CRÉATION & CONSTRUCTION	16
Des bacs à planter, tout en simplicité !	
ECHOS DU CNVVF	18
60 ^e remise des prix nationaux : un cru exceptionnel !	
CLIMAT & PLANTES	22
Sécheresse : des plantes résilientes	
FLEURS & PLANTES	24
Un décor végétal coloré, même en intersaison !	
INSPIRATION	26
Poitiers : jardins de traverse	
PUBLI-INFO	27
Les associations de bulbes à fleurs ont la cote !	
PATRON DE MASSIF	28
Saint-Brieuc : la nature comme fil conducteur	
EXPERIENCE	30
Biodiversité à Colombier-Saugnieu : tous impliqués !	
AMÉNAGEMENT	32
Novalaise : une friche transformée en 'terrain d'exploration'	
GESTES & PRATIQUES	34
- S'échauffer pour prévenir le mal de dos - La taille : une nécessité ? - Le lupin, une plante pleine d'atouts !	

Presse PRO
Association pour la promotion de l'information professionnelle

PEFC 10-31-1895

Revue éditée par Les Editions de Bionnay 493 route du Château de Bionnay
69640 Lachenas. SAS au capital de 140 800 € - RCS LYON 401 325 436
Principaux actionnaires : Poliphile SC et Equisetum SC - Principaux associés : Erick Roizard et Martine Meunier
Président-Directeur de publication : Erick Roizard - Directeur général-Directeur de rédaction : Martine Meunier
Dépôt légal à parution - Commission paritaire : 0522 T 90374 - ISSN : 2108-1743
Rédaction Secrétaire général de rédaction : Caroline Roy
Journalistes : Germain Granger, Marie Lemouzy - Infographie : Emilie Bertrand
Tél. 04 74 02 25 25 - Fax. 04 37 55 08 11 - E-mail : redaction@cahiersdufleurissement.com
Photo de couverture © Commune de Saint-Josse-sur-Mer
Publicité Tél. 04 74 02 05 96 - Fax. 04 37 55 08 11 - E-mail : communication@cahiersdufleurissement.com
Abonnement Les Editions de Bionnay
Prix au numéro : 11 € - 1 an - 9 n°+ suppléments - France : 93 € TTC Hors France métropolitaine : 115 € TTC
493, route du Château de Bionnay - 69640 Lachenas - Tel. 04 74 02 25 25 - Fax. 04 37 55 08 11
leseditionsdebionnay@orange.fr - www.cahiersdufleurissement.com/sabonner
Impression - Imprimerie CHIRAT - 744, rue Sainte-Colombe - 42540 Saint-Just-la-Pendue
État de provenance du papier : Autriche (Gratkorn) - Taux fibres recyclées : fibres vierges non recyclées
Certification des fibres utilisées : 100 % PEFC - Eutrophisation ptot : 0.02 kg/tonne

En aucun cas le magazine les cahiers du Fleurissement ne pourrait être tenu pour responsable de toute omission d'une donnée ou d'une information si intéressante qu'elle puisse être pour l'utilisateur ainsi que de toute erreur ou lacune dans l'indication de tel produit ou telle firme. Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans la présente publication, faite sans autorisation de l'éditeur, est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, et les analyses et courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'oeuvre dans laquelle elles sont incorporées (Loi du 11 mars 1957 - articles 40 et 41 et Code pénal en son article 425).

SEMAINE DU JARDINAGE POUR LES ECOLES

Du 16 au 21 mars 2020

Sur le thème

"Cultive ta gourmandise"

www.jardinons-alecole.org

FÊTE DES PLANTES DE PRINTEMPS

Les 24, 25 et 26 avril 2020
à Saint-Jean de Beauregard (91)

www.chateaudesaintdebeauregard.com

FESTIVAL INTERNATIONAL DES JARDINS

Du 23 avril
au 1^{er} novembre 2020

Sur le thème

"Les jardins de la Terre,
retour à la Terre Mère"

www.domaine-chamont.fr

JOURNEE DES PLANTES DE CHANTILLY

Les 15, 16 et 17 mai 2020
Sur le thème

"Le monde dans mon jardin"

www.domainedechantilly.com

JARDINS, JARDIN AUX TUILERIES

17^e édition

Du 04 au 07 juin 2020
à Paris, aux Tuileries

www.jardinsjardin.com

RECYCLAGE

Des sapins pour protéger les dunes de l'érosion



© Ville d'Ondres

Plusieurs communes sur le littoral atlantique mettent en place une démarche originale et durable. A l'image d'Ondres ou de la Teste-de-Buch, dont les municipalités collectent les sapins de Noël après la fin des fêtes, afin de servir de "pièges à sables" pour que les dunes puissent

se renforcer et mieux résister face aux tempêtes hivernales. Ainsi, à la Teste-de-Buch, des techniciens de l'ONF ont été aidés par des bénévoles et des écoliers pour disposer les sapins le long du cordon dunaire, participant ainsi à limiter l'érosion des dunes.

MATÉRIEL

Brouette électrique Donky 2

Etesia propose la brouette électrique Donky 2, destinée à de nombreux champs d'application (chantiers d'aménagements paysagers, pépinières, entretien courant...), qui va ravir plus d'un agent avec ses capacités de transport records, sa maniabilité et sa motricité hors pairs, son autonomie et son faible niveau sonore. Derrière la brouette, se cache en effet un porte-outils, avec de multiples options possibles : benne réservoir basculante, benne métallique basculante, plateau bois fixe qui permet de déplacer jusqu'à 280 kg, émousseur ou encore lame neige. Autonomie : de 1 à 2 jours. Recharge sur simple prise de courant 16A, en moins de 5 h.



© Etesia

SANTÉ DES PLANTES

Nouveau passeport phytosanitaire européen



© FREDON Bretagne

Alors que 2020 est "l'année internationale de la santé des végétaux", le règlement 2016/2031/UE est entré en vigueur depuis le 14 décembre 2019. Son but ? Prévenir au mieux la dissémination des organismes végétaux nuisibles les plus dangereux au sein des territoires de l'Union Européenne. Désormais, afin d'assurer une traçabilité accrue des végétaux, le Passeport phytosanitaire Européen (PPE) est obligatoire pour quasiment toutes les plantes et pour toute unité commerciale composée de végétaux destinés à la plantation, dès lors qu'elles circulent entre opérateurs professionnels. Les professionnels (producteurs de végétaux, distributeurs, entrepreneurs du paysage avec activité création, collectivités avec unité de production...) doivent alors s'inscrire au registre phytosanitaire et mettre en place un système de traçabilité des végétaux.

Destination Sarthe

Parc et jardins du Château de Breteuil, Choisiel



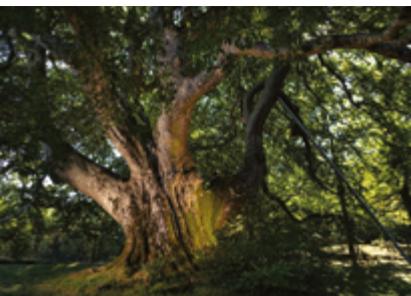
© Jardin Mosaïque

Situé dans le joli village médiéval d'Asnières-sur-Vègre, installé au bord de la paisible rivière de la Vègre, le Jardin Mosaïque est une oasis pour la biodiversité, où se mêlent une variété extraordinaire de plantes vivaces et de rosiers. Ce jardin écologique offre, sur 2,5 ha, une promenade riche en découvertes au milieu de plusieurs centaines d'espèces de fleurs vivaces, une collection de rosiers anciens, ainsi qu'un potager atypique qui met en œuvre les différentes techniques préservant l'environnement (paillis, compostage en tas ou en surface, usage de plantes insecticides, préservation de la faune auxiliaire, récupération des eaux de pluie...). Adhérent au réseau des 'Jardins de Noé', le jardin n'abrite pas moins de 49 espèces d'oiseaux et une vingtaine d'espèces de papillons recensées par la LPO. Cette grande biodiversité est notamment due aux pratiques durables des propriétaires : fauchage tardif des prairies, tontes différenciées, plantation d'arbustes à petits fruits, semis de prairies d'espèces sauvages, plantation d'essences mellifères... Un jeu subtil entre espaces sauvages et parterres de vivaces est ainsi à découvrir le weekend, de mai à juillet.

<https://www.lejardinmosaique.com/>

PATRIMOINE VÉGÉTAL

Hêtre de Sorèze : l'arbre 2019



©: Emmanuel Boitier / Terre Sauvage

C'est le hêtre de Saint-Jammes de Bezaucelle, qui vit depuis des siècles à Sorèze (81), qui a été élu Arbre de l'année 2019 par le public. Adossé à des ruines d'une chapelle préromane, il dégage, avec ses grosses branches émanant d'un tronc massif, une grande puissance et sagesse. Le Prix du Jury, présidé par Denis Cheissoux, journaliste et producteur, et composé de l'ONF, de Terre Sauvage, de la LPO et de l'association A.R.B.R.E.S., met lui lumière le chêne de Tombeboeuf (47).

BIODIVERSITÉ

"Des papillons dans mon jardin"

Delachaux et Niestlé édite ce nouveau livre de Bruno P. Kremer, intitulé "Des papillons dans mon jardin. Comment les attirer avec les plantes appropriées". Vous y découvrirez 40 papillons particulièrement adaptés aux jardins, ainsi que 80 plantes utiles et précieuses pour les attirer. Grâce à une offre variée de plantes et à quelques aménagements simples, vous contribuerez de manière notable au retour des papillons dans vos espaces plantés.



GUIDE

Guide Minier : "Savoir choisir, planter et entretenir"

Édité et distribué par Minier, cette 3^e édition entièrement revue et augmentée du fameux Guide Minier 'Arbres et arbustes' se veut plus pratique, complète, illustrée et résolument moderne. Réalisé sous l'expertise de Sylvain Milliard, auteur et expert botanique et photos aux Pépinières Minier, ce guide offre à tous les connaissances et conseils simples du pépiniériste et producteur angevin au savoir-faire reconnu et innovant, pour savoir comment choisir, planter et entretenir ! Et connaître les plantes, évidemment... A mettre entre toutes les mains !



NOUVEAUTÉ

Zepeti® : un rosier florifère et compact !



Meilland propose sa dernière création : le rosier paysager Zepeti® qui, comme son nom l'indique, est petit, peu poussant et donc compact (hauteur et largeur de 25 à 35 cm). Des atouts de poids face aux contraintes des gestionnaires qui doivent entretenir de plus en plus d'espaces verts. Très florifère et remontant jusqu'aux premières gelées, il est très résistant au froid et aux maladies.

La sélection de la rédaction

Adressez vos nouveautés : redaction@cahiersdufleurissement.com

PLACE DU PRO.com
VILLE · SPORT · PAYSAGE

DESHERBAGE

Ripagreen® : pack Autonomy

Le pack Autonomy est un châssis compact et robuste à positionner dans une benne d'utilitaire, tracteur, remorque, quad ou tripoteur électrique, et qui embarque un enrouleur automatique de 15 m, soit une zone d'action de plus de 30 m du désherbeur à air chaud pulsé Ripagreen® ! Très performant et multifonction, il est particulièrement bien adapté pour le désherbage des grandes surfaces.



PLATELAGE

Des chemins en bois d'Accoya



Lors du choix d'une terrasse en bois massif, l'esthétique, la stabilité dimensionnelle des lames et leur résistance à la pourriture sont d'une grande importance. Il est également souhaitable que le bois soit sans aucune toxicité, 100 % recyclable et issu de forêts gérées durablement. Les platelages en bois acétylé Accoya® répondent parfaitement à toutes ces exigences. Créés à partir de ressources durables et sans aucun produit de préservation, les lames de terrasse bois Accoya® offrent ainsi une alternative aux bois exotiques, aux composites et autres matériaux non renouvelables.

SUBSTRAT

Jiffy : une gamme de terreaux professionnels



La gamme de terreau Go Jiffy regroupe 6 familles de substrats permettant de répondre aux besoins et aux attentes des professionnels du maraîchage, de l'horticulture et de la pépinière. Ces mélanges sont issus du savoir-faire et de l'expérience de Jiffy en matière de choix de composition et de matières premières, et de produits de diversification de très haute qualité. Différents conditionnements sont disponibles : vrac, 70 litres, big bale, super et big bag.

Retrouvez et comparez tous les produits sur www.placedupro.com

André Crocq, président du jury régional de Bretagne

Président du jury régional 'Villes et Villages Fleuris' de Bretagne depuis 2016 et conseiller régional à la transition énergétique, André Crocq a à cœur de défendre le label de qualité de vie.

Pour lui, c'est un outil politique et technique, de premier ordre, pour la préservation et la reconquête de la biodiversité dans tous les espaces publics, à l'heure où celle-ci est durement menacée. Les communes bretonnes semblent l'avoir bien compris, avec un engouement certain pour ce label, dont témoignent les nombreuses labellisations au cours de ces dernières années.



Pour André Crocq, président du jury régional des 'Villes et Villages Fleuris' de Bretagne et conseiller régional à la transition énergétique, "ces fleurs, ce label deviennent le centre du projet communal et font, d'un changement de pratiques exigeant, la source et la force de sa durabilité".

Embellir les rues, les places, les cités et, plus largement, la Bretagne : la région est connue et reconnue au plan national pour l'exigence que portent les plus petites communes comme les villes les plus importantes, à la qualité de leur cadre de vie. Cela passe par un engouement et un engagement forts en faveur du label avec, aujourd'hui, pas moins de 243 villes et villages labellisés. Mais le label, ce n'est pas que le beau : c'est, aujourd'hui, d'abord le bon sens mis dans l'aménagement et la gestion des espaces publics. Une gestion durable qui concilie les enjeux de biodiversité, d'animation, de pédagogie, de formation, de médiation, avec un professionnalisme et une passion qui forcent le respect et, parfois, l'admiration. Au cours de la dernière décennie, le label a, en effet, considérablement évolué : du rond-point à la coulée verte, des fleurs annuelles aux vivaces et aux arbustes, de la fauche précoce à la gestion différenciée, de l'arrosage manuel à l'installation de goutte-à-goutte, ... nous sommes passés d'un

embellissement pur et dur, où l'esthétique primait, à une réflexion globale sur le cadre de vie, faisant la part belle aux aménagements durables et aux pratiques intégrant les transitions écologiques et la reconquête de la biodiversité. En témoignent les nombreuses communes bretonnes qui appliquent déjà depuis plusieurs années une gestion durable sur leurs cimetières, sans herbicides. En s'engageant dans le label, celles-ci ont trouvé un véritable appui technique, le métier de gestionnaire des espaces verts demandant aujourd'hui de vrais savoir-faire, tels que la fauche tardive, le travail léger du sol, la connaissance des plantes vivaces, la taille douce des arbustes... Elles trouvent aussi dans le label un moyen de répondre à la pénibilité de certaines tâches induites par le 'Zéro phyto', comme sarcler, biner, désherber manuellement, ce dernier invitant les gestionnaires à trouver le bon dosage entre entretien régulier et soigné des espaces stratégiques et gestion moins interventionniste sur les espaces plus naturels. Ainsi, en acceptant de prendre le temps, car ces changements de pratiques nécessitent des années de travail, les communes peuvent, avec beaucoup de pragmatisme et de savoir-faire, allier le beau et le durable.

Au moment où les experts ne parlent plus de perte de biodiversité, mais bel et bien d'effondrement, la Bretagne prend toute sa part du sujet : avoir inscrit le label dans cette dynamique de la BreizCop est le signe d'un engagement fort et visible. En effet, le label 'Villes et Villages Fleuris' va bien au-delà de la fleur : c'est même un outil de reconquête de la biodiversité, en encourageant le passage d'une ville minérale, souvent aseptisée, à une ville vivante. Un bon indicateur de ce changement de regard est la plantation et/ou la gestion des pieds de murs, où l'on accepte une nouvelle forme de nature en ville, sans oublier la nécessaire communication sur l'acceptation de la végétation spontanée. Des annuelles qui se ressèment et des plantes vivaces prennent ainsi place parmi des plantes vagabondes toutes aussi intéressantes, en étant toutefois régulées pour un bel équilibre végétal.

La qualité de cadre de vie que proposent les villes et les villages bretons ne peut être soulignée sans saluer le travail d'accompagnement réalisé par les comités départementaux, qui travaillent main dans la main avec le jury régional. D'ailleurs, 2019 a été une année 'test' : pour la première fois, ce sont les jurys départementaux qui ont assuré les visites estivales des communes candidates à la labellisation 1 Fleur, suivies d'une délibération lors d'une réunion plénière en présence du jury régional et des quatre départements. Cette nouvelle organisation est née de premiers échanges en 2018 sur la manière de renforcer encore davantage l'action entre Départements et Région, pour accompagner la véritable dynamique à l'œuvre sur le territoire breton. Avec encore un très beau palmarès 2019 (23 nouvelles communes 1 Fleur sur la trentaine de communes visitées, 12 communes 2 Fleurs, 12 communes 3 Fleurs, deux communes 4 Fleurs, une Fleur d'Or et deux prix nationaux spéciaux, 7 communes proposées à la 4^e Fleur en 2020), cette année de test est une réussite. Cette coopération sera donc reconduite en 2020, dans une recherche constante d'amélioration du dispositif.

Didier Godoy, maire d'Avoine, village quatre Fleurs



© Commune d'Avoine

Qu'est-ce qui fait la richesse du cadre de vie d'Avoine ?

Didier Godoy : il nous tient à cœur d'offrir aux habitants et aux personnes de passage un cadre agréable et reposant. Pour cela, de nombreux espaces verts existent sur le territoire tels que parcs, espaces naturels ou encore aires de jeux. Tous les quartiers sur la commune sont concernés pour que chacun profite des mêmes avantages. L'accès aux espaces naturels est facilité

par l'aménagement de pistes cyclables qui partent du centre-ville et vont dans toutes les directions, l'une d'elle étant d'ailleurs la Loire à vélo. Des chemins de promenade sillonnent la campagne avoinaise faite de bois, de forêts, de prairies, d'un fleuve et d'une rivière. De plus, le nombre de commerces de proximité est important et continue d'augmenter. Les structures sportives et associatives, ainsi que les écoles primaire et maternelle et le collège, contribuent également à la richesse de notre cadre de vie.

En quoi le végétal est-il important pour valoriser le cadre de vie de la commune ?

Que ce soit en milieu urbain, périurbain ou rural, le végétal tient une grande place dans tous les projets que mène la commune. Ainsi les

déplacements en ville sont rendus plus agréables. Les quartiers plantés d'arbres, d'arbustes ou de vivaces offrent un confort de vie et de détente de première qualité. Les bâtiments publics sont entourés d'espaces verts, ce qui les rend plus attractifs. Sans le végétal, une ville serait étouffante et ne donnerait pas envie de s'y promener. C'est pourquoi le végétal est capital pour l'incitation à la découverte du patrimoine. De plus, le jardinage est désormais reconnu comme ayant des propriétés thérapeutiques relaxantes. La commune offre donc à ses habitants le loisir de jardiner selon leurs envies.

Quels atouts le végétal présente-t-il face aux défis qui nous attendent ?

L'avenir est au réchauffement et le végétal permettra en ville, comme en campagne,

de maintenir une fraîcheur relative, d'offrir de l'ombre aux habitants ainsi qu'à la faune locale. Les haies permettront de retenir l'eau et d'éviter l'assèchement des sols. C'est pourquoi, la commune plante, chaque année, des arbres et des haies sur son territoire. La politique étant d'accroître le patrimoine arboré qui est déjà conséquent. La demande des habitants dans ce domaine est croissante : les besoins en espaces de détente sont devenus des besoins vitaux qui entrent dans les critères de sélection du lieu de vie. Ecologiquement parlant, la trame verte est fondamentale et fait partie de nos préoccupations dans nos aménagements présents et futurs. Le choix des variétés doit également tenir compte des conditions climatiques à venir et des besoins de la population.

Valérie Dupis, directrice adjointe du CAUE Dordogne, paysagiste-urbaniste

En quoi l'intégration paysagère du bâti est-elle importante ?

Valérie Dupis : par sa géologie contrastée, la Dordogne présente un large panel de paysages. La question de l'intégration du bâti dans ces paysages est alors prépondérante, chacun portant une forte valeur économique, avec de nombreux touristes venant découvrir notre patrimoine. C'est pourquoi, depuis 2005, nous avons développé des outils de connaissances du territoire pour aider à 'bien construire la Dordogne', à l'image des guides méthodologiques à destination des particuliers qui souhaitent construire ou rénover un bâtiment. Réalisé par communautés de communes, chaque guide se compose d'une première partie sur les caractéristiques

paysagères, suivie par 26 fiches actions traitant autant des démarches administratives à réaliser que des plantations au jardin.

Dans cette logique, quels outils proposez-vous aux collectivités ?

Dans la continuité de ce travail, nous avons créé, grâce à des financements FEDER, un site internet appelé 'Album de territoires'. Cette plateforme, avec une entrée cartographique privilégiée, regroupe toutes les données géographiques, urbanistiques ou architecturales emmagasinées pour chaque communauté de communes, avec plus des deux tiers de la Dordogne désormais couverts. En sensibilisant les particuliers et les collectivités aux spécificités de leur territoire, cela permet, par exemple, de lutter contre le mitage contemporain

des terres agricoles, qui ne correspond pas à l'habitat isolé traditionnel. Ces guides sont aussi, lors de l'élaboration de PLU et de PLUi, un très bon préalable pour les collectivités et les bureaux d'études en charge de la révision des documents d'urbanisme.

Quels autres outils proposez-vous pour un cadre de vie de qualité ?

Face à la dévitalisation des centres-bourgs, nous proposons cette année un cycle de trois conférences dont la première expliquait comment réinvestir le bâti vacant. Les suivantes aborderont la rénovation énergétique et la maîtrise du foncier dans les bourgs ruraux. Aussi, dans une logique de développement durable et grâce à un 'point info énergie' dédié, nous encourageons une économie de l'espace



© CAUE 24

et la création des îlots de fraîcheur, alors même que les bourgs tendent à bétonner leurs surfaces. Nous appuyons alors le rôle fonctionnel des plantes (chaleur, infiltration de l'eau, bénéfiques pour la santé) pour encourager la végétalisation des espaces publics. Enfin, pour les communes qui le souhaitent, nous proposons des études prospectives d'aménagement à long terme, à 10 ou 15 ans. Après avoir eu trop de projets et d'urbanisation 'au cas par cas', cela permet d'apporter une vision globale et complète de l'aménagement du territoire.

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Palmarès 2019 : près de 400 participants !



A l'Hôtel de Région à Lyon, le 12 février dernier, c'était salle comble ! La cérémonie régionale de remise du label Villes et Villages Fleuris, organisée par le Comité Régional de Tourisme Auvergne-Rhône-Alpes, a en effet accueilli

près de 400 personnes. Son président, Nicolas Daragon, également vice-président de la Région délégué au tourisme et au thermalisme, accompagné des deux vice-présidentes du jury régional Florence Dubessy

et Florence Duvand, conseillères régionales, ont salué *"le beau palmarès 2019, avec 42 communes primées, célébrant alors les 60 ans d'existence du label"*. Avec 585 communes labellisées en Auvergne-Rhône-

Alpes, ce qui en fait la deuxième région française la plus fleurie, ils ont tenu à *"remercier la présence et l'implication des maires et élus, techniciens et bénévoles, qui aident à faire rayonner le territoire et améliorent la qualité de vie des habitants et des visiteurs. Sans oublier les jurys départementaux et régionaux qui œuvrent à faire de la région un territoire d'accueil, favorable au bien-être et à un environnement préservé"*. Ainsi, 17 communes accèdent au label 1 Fleur et 17 communes obtiennent une 2^e Fleur. Quatre communes décrochent une 3^e Fleur et deux seront proposées à la 4^e Fleur en 2020 (Bourg-en-Bresse-01 et Chamboeuf-42). Enfin, 4 prix spéciaux ont été remis à Brignais (69), Corbel (73), Huez (38) et St-Etienne-de-St-Geoirs (38).

INDRE-ET-LOIRE

Fleurir sous toutes les formes !



Comme chaque année, la volonté du Conseil départemental et de la Société d'Horticulture de Touraine est de faire partager des expériences à l'échelle des communes. Ainsi, en janvier dernier, le fleurissement a été présenté sous toutes ses formes. Arnaud Delacroix de l'agence Talpa de Saumur, architecte paysagiste, apporta des exemples de réhabilitation de friches industrielles, zones délaissées, avec la création d'un aménagement paysager dont le fleurissement naturel est en adéquation avec l'environnement. Les prairies naturelles composées de plantes messicoles, d'orchidées et autres espèces autochtones, sont des espaces riches en biodiversité et très prisés par les habitants quelque soit leur âge. Jean-Louis Allezy, directeur adjoint du service espaces verts de Joué-lès-Tours, témoigna sur la demande d'excellence environnementale de ses prairies. La palette végétale n'aurait pas été complète sans l'intervention de Thierry Simier, pépiniériste passionné, qui interpella sur le fleurissement de demain, tout en s'adaptant aux nouvelles exigences climatiques. Que d'exemples et d'expériences, avec pour conclusion que l'embellissement de nos communes ne peut se faire sans le fleurissement, où nature et horticulture sont associées et complémentaires.

LANDES

Département fleuri pour la 5^e fois consécutive !

Le Comité Départemental du Tourisme a organisé le 7 février dernier, à Dax, les 'Rencontres paysage & cadre de vie', le rendez-vous annuel des communes landaises engagées dans une démarche de valorisation paysagère. Le CNVVF, représenté par Martine Lesage et Kévin Beurlat, était présent pour remettre officiellement le label 'Département fleuri' au président du Conseil départemental, Xavier Fortinon. Pour la 5^{ème} fois consécutive, le département des Landes est, en effet, récompensé pour son engagement fort en faveur de la qualité de vie et de l'attractivité du territoire. *"Un département mobilisé depuis très longtemps"*, a souligné Martine Lesage, *"qui a su innover et faire évoluer son dispositif d'accompagnement des communes avec beaucoup de réussite"*. Une récompense que le département a pu partager avec les 250 élus, agents et bénévoles des communes présentes, tous fiers de participer à cette aventure collective.



RHÔNE

Quarante communes saluées



© CD69 - Julien Bourreau

Le 7 décembre dernier, le Département du Rhône récompensait élus et techniciens de 40 communes de l'ensemble du territoire, à l'occasion de la Cérémonie de remise de prix du "Rhône Fleuri", inaugurée par Martine Publié, vice-présidente déléguée à la culture et au tourisme. Après avoir présenté l'action départementale, construite autour de deux axes (accompagnement des communes et valorisation des richesses du territoire), dix prix ont été attribués pour saluer les avancées concrètes des communes qui sont en progression dans leur démarche. Pour sa deuxième année, le "Rhône Fleuri" continue d'impulser une dynamique pour la montée en compétences et le partage des connaissances. L'ensemble des communes s'est vu remettre un rapport de visite détaillant pour chaque critère du label des pistes d'évolution et conseils. Les lauréats ont reçu des places pour une formation organisée par le CAUE du Rhône pour les 1^{ers} prix, des bons d'achat en partenariat avec des pépiniéristes locaux pour les 2^{èmes}, le livre de Patrick Charoy, "Fleurs de Villages", pour les 3^{èmes}. Les lauréats des "Prix des 60 ans" et "Prix d'honneur" se sont vus offrir une journée de visite pédagogique du château de Chaumont-sur-Loire et son Festival international des jardins, dont la créativité et l'innovation seront une source d'inspiration pour les futurs aménagements paysagers du département du Rhône.

SAÔNE-ET-LOIRE

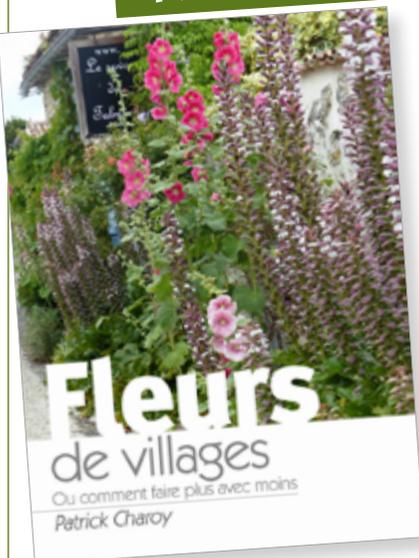
Et de deux nouvelles communes 3 Fleurs !

C'est en présence de plus de 600 personnes que s'est déroulée, le 1^{er} février dernier, la cérémonie de remise des prix des Villes, Villages et Maisons fleuris 2019 en Saône-et-Loire. Parmi les 105 inscrits, on peut compter 56 communes labellisées et 8 écoles participantes. Aussi, deux communes ont fait leur entrée dans le cercle des 3 Fleurs : Berzé-la-Ville, comptant 682 habitants, et Bourbon-Lancy, 5 218 habitants. A cette occasion, Arnaud Durix, président de Destination Saône-et-Loire et du jury départemental soulignait l'impact important du label Villes et Villages Fleuris sur le tourisme dans le département. André Accary, président du Conseil départemental, a vanté "le grand art" de certaines réalisations communales. Enfin, Elisabeth Roblot, vice-présidente en charge du tourisme, a salué l'engagement sans faille de tous les bénévoles, élus et techniciens, sans qui rien ne serait possible pour contribuer à l'attractivité du territoire. Les 60 ans du label Villes et Villages ont été mis en lumière et célébrés, comme il se doit, ce jour-là.



© Destination Saône-et-Loire

Nouveau



Fleurs de villages ou comment faire plus avec moins

Faire rimer cadre de vie, identité territoriale et richesses patrimoniales avec développement local.

Plus beaux villages de France, Station verte, Villes et villages fleuris ou Sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle, ce livre est un outil précieux car il présente de nombreuses solutions pouvant être mobilisées par des petites communes :

- pour aménager sa commune selon ses moyens humains, financiers et techniques ;
- pour promouvoir les bonnes pratiques éco-responsables et protéger la biodiversité ;
- pour créer, aménager et entretenir un cadre de vie bénéfique à tous, habitants et visiteurs.

Un guide pratique avec des solutions pour aménager et entretenir le cadre de vie des petites communes, en lien avec les préoccupations environnementales, budgétaires et climatiques actuelles.

BON DE COMMANDE

45 € TTC x = €

Nous vous adressons ci-joint le règlement à l'ordre des Editions de Bionnay et nous désirons recevoir la facture correspondante.

Nous réglerons par mandat administratif à réception de la facture.
Crédit agricole St Etienne Wilson :
14506 00044 51775107060 62.

Raison sociale :

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP - Ville :

E-mail :

A retourner aux Editions de Bionnay
493, Route du Château de Bionnay
69640 Lachenas

Fax : 04 37 55 08 11
E-mail : leseditionsdebionnay@orange.fr



1/ Un procédé inédit a été développé par le CAUE 38 pour les communes volontaires : des visites croisées, expérimentées pour la première fois cet hiver, afin d'aider au mieux les communes à préparer le passage du jury régional. 2/ Un des objectifs phares de l'accompagnement au label est de former les communes à la grille de critères. Les visites croisées sont ainsi l'occasion pour les communes de se mettre à la fois dans la peau du jury régional et dans les conditions de visites estivales.

Isère : une refonte globale de l'accompagnement aux communes

Depuis bientôt près de deux ans, le CAUE de l'Isère assure l'accompagnement des communes vers le label Villes et Villages Fleuris. De nouvelles méthodes de suivi ont été progressivement développées, pour répondre aux besoins de chaque commune. Formation à la grille de critères du CNVVF et mise en réseau des communes pour favoriser le partage d'expériences sont à la base de cette nouvelle ingénierie d'accompagnement.

Auparavant assurée par Isère Tourisme, le Département a décidé, en 2018, de confier la mission d'animation et d'organisation du niveau départemental du label Villes et Villages Fleuris au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Isère (CAUE 38). Cette volonté du Département s'inscrit dans l'évolution des exigences du label avec, depuis quelques années, une grille de critères transversale traitant de tous les éléments du cadre de vie et recoupant, alors, la philosophie des CAUE. Ainsi, "exit" la notion de concours, de jury et de prix. Désormais, l'heure est à l'ingénierie d'accompagnement. Le CAUE 38 développe ainsi différents dispositifs de suivi pour encourager l'appropriation des critères d'éligibilité au label, l'auto-évaluation et le partage d'expériences.

Prendre ses marques, informer les communes

"Quand nous avons repris la mission, il nous a fallu plusieurs mois pour appréhender le label, réfléchir aux dispositifs d'accompagnement que nous pourrions développer puis tester, et prioriser les actions" confie Marylise Fillon, paysagiste-concepteur de formation, qui gère l'accompagnement aux communes iséroises vers le label depuis l'été 2018. Et de poursuivre : "la mission est coordonnée par Rachel Anthoine, responsable du pôle 'Paysage'. Ensemble, nous avons rencontré le Comité Régional de Tourisme Auvergne-Rhône-Alpes (CRT AURA) qui gère l'échelon régional du label, afin de mieux comprendre celui-ci, ses axes de réflexion, sa grille de critères, mais aussi pour connaître les besoins des communes et les éventuels problèmes. Il s'avérait que plusieurs communes avaient

besoin d'un éclaircissement sur l'organisation territoriale du label et de soutien pour répondre aux exigences du jury. Le premier axe de notre accompagnement est donc de sensibiliser et de former les communes au fonctionnement du label et à la grille nationale de critères. Le second est de favoriser les échanges pour créer un réseau d'entraide, où les communes peuvent monter, de façon simultanée, en compétence. Selon les besoins des communes et leur niveau d'engagement dans la labellisation, cet accompagnement doit se faire plus ou moins dans la durée. Pour présenter toute cette réflexion aux communes iséroises, nous avons organisé deux réunions en novembre 2018 sur le territoire, en partenariat avec le CRT AURA, accueillies dans les maisons territoriales du Département en présence du président du CAUE Christian Coigné, vice-président du Département. Martine Lesage, directrice du CNVVF, est également intervenue sur l'une des deux réunions". Ces réunions devraient être reconduites en automne 2020, après les élections municipales, pour informer les nouvelles équipes en place.

Des ateliers de préparation aux visites du jury régional

Suite aux réunions, une vingtaine de communes volontaires se sont fait connaître. "Tout d'abord, pour être en accord avec le calendrier du jury régional, il fallait sélectionner les communes à présenter au label 1 Fleur. Comme nous n'avions pas encore les capacités et le temps d'évaluer les communes, nous avons pris le palmarès de l'année précédente et avons sélectionné le top 3. Pour celles qui étaient d'accord, nous avons alors lancé un dispositif original : des ateliers en salle, au CAUE, simulant la visite du jury régional. Se sont



3/ Les ateliers en salle de préparation à la visite du jury régional permettent de travailler le parcours et le discours, tout en échangeant avec une autre commune. L'an passé, pour l'une des sessions, un maire, qui avait proposé une très bonne visite au jury régional, a été invité à partager son expérience et apporter des conseils de communication. 4/ Certains experts du comité d'évaluation sont également jurés régionaux, ce qui permet d'être totalement en accord avec les exigences du label. Ainsi, les communes sont préparées au mieux aux visites estivales.

ajoutées les communes souhaitant progresser dans le label, ainsi que celles contrôlées par le jury régional, pour un total de 10 collectivités participantes. Ainsi, durant une demi-journée, les communes, par groupe de deux, se présentent à tour de rôle leur territoire comme lors des visites, à l'aide d'une cartographie où est tracé le parcours et d'un diaporama photo. L'autre commune peut alors se mettre en situation de juré et inversement" explique Marylise Fillon. Lors de ces ateliers, une paysagiste du CAUE et un expert du label accompagnent chaque binôme. Au nombre de cinq, les 'experts' sont des professionnels du paysage et doivent remplir plusieurs critères : être en activité, émaner d'une structure publique et, s'ils sont agents d'une commune, celle-ci doit au moins être labellisée 2 Fleurs. Cette formule inédite de préparation au passage du jury régional, qui sera reconduite cette année, s'avère plutôt efficace car, sur les 7 communes accompagnées, deux ont obtenu 1 Fleur, deux ont accédé à la 2^e Fleur et deux autres ont reçu un prix spécial régional.

Un suivi à plus long terme

Pour les communes souhaitant s'engager dans le label et qui nécessitent un accompagnement à plus long terme, un système de suivi a été d'abord expérimenté début 2019 sur trois communes. Ce dernier a ensuite été affiné, puis mis en action sur 16 communes durant cet hiver 2019-2020. "Pour guider les communes dans l'amélioration de leur cadre de vie et leur donner des pistes d'action, il était important de leur fournir un diagnostic approfondi de leurs espaces" précise Marylise Fillon qui, dans un premier temps, assure une visite d'une demi-journée sur le terrain en compagnie du binôme élu-technicien. "On fait alors le tour des espaces, en discutant des points forts, des problèmes rencontrés par les agents, notamment sur l'entretien. Nous fournissons alors deux outils comme supports d'auto-évaluation. Le premier est la grille nationale du CNVVF, où chacun des critères de notation est expliqué succinctement. Le second est un diagramme radar à 6 branches, qui représentent les 6 grands axes du label, sur lequel la commune doit 'placer le curseur' pour évaluer ses actions. Grâce à ces outils, les équipes municipales réalisent leur propre auto-évaluation et nous en font un retour. Pour notre part, nous réalisons un dossier diagnostic de quelques pages, répondant à une trame définie sur les critères du CNVVF avec des adaptations selon les spécificités de chaque collectivité. Nous y dressons une liste la plus exhaustive possible des actions et une description des différents espaces de la commune. Le but est bien de dresser un état des lieux, support de travail pour avancer sur le moyen terme" poursuit Marylise Fillon.

Des visites croisées

Dernier procédé inédit pour les communes volontaires : des visites croisées. "Durant une journée, trois communes se rendent tour à tour visite, accompagnées de paysagistes du CAUE et d'un expert invité. Chaque commune présente son territoire et ses actions comme lors des tournées estivales, les deux autres se mettant alors en posture de jury. Suite aux visites, un débriefing de 1 à 2 h en salle, permet de formaliser l'évaluation des différentes visites. Ce système permet aux communes discuter sur les pratiques, d'échanger leurs expériences et donc de construire un réseau d'entraide qui est l'un des axes forts de notre accompagnement" ajoute Marylise Fillon. Et de conclure : "début mars, nous réunirons les experts pour savoir quelles communes seront présentées au jury régional. Nous souhaitons d'ailleurs proposer un calendrier d'échéances pour guider les communes à moyen terme dans la labellisation : selon les améliorations à mettre en place et les contraintes techniques et budgétaires de chaque commune, nous pourrions alors recommander de candidater cet été ou bien l'été suivant. Cette réunion entre experts sera également l'occasion de faire le point sur les formules proposées et de les faire évoluer pour arriver à un accompagnement encore plus adapté". Ainsi, en Isère, l'accompagnement n'est absolument pas figé : il est en perpétuelle évolution pour répondre aux besoins des communes. Plusieurs réflexions sont d'ailleurs en cours, notamment pour créer des rendez-vous afin de fortifier le réseau et de constituer une base d'accompagnement commune (formation, visites techniques, partage des ressources). Pour ce faire, le CAUE souhaite étoffer le réseau des partenaires avec, notamment, les pépiniéristes et horticulteurs, les paysagistes concepteurs, les structures d'enseignement, pour que le label Villes et Villages Fleuris et les filières locales du végétal soient mieux connus.

EN CHIFFRES

- 48 communes labellisées sur les 521 communes iséroises
- année 2019 :
 - 20 diagnostics de communes
 - 16 communes participantes aux visites croisées
 - 10 communes participantes aux ateliers de préparation
- 24 communes 1 fleur
- 16 communes 2 fleurs
- 7 communes 3 fleurs
- 1 commune 4 fleurs



1/ Entourés de ses collègues jardiniers, Gérard Faure (4^e au premier rang en partant de la gauche) prône un fleurissement humaniste. "Les massifs doivent être beaux toute l'année, propres et exposés au regards d'un maximum de personnes. Nos massifs, c'est notre savoir-faire, notre création. Tout est fait en régie et collectivement". 2/ Les jeux de société, telle fut la thématique observée dans les massifs en 2018. Les cartes ont été fabriquées à partir de panneaux 'Komacel'. Quant aux jetons, ceux-ci ont été conçus avec des buses annelées et du contreplaqué.

Gérard Faure : un jardinier avec l'esprit d'équipe

Il fut un temps où ce Lyonnais d'adoption aurait pu devenir gardien de but professionnel, aux côtés, qui sait, des grands noms du football. Mais le destin en a décidé autrement, lui préférant un avenir plus proche du gazon que du ballon rond. Portrait de Gérard Faure, responsable du pôle environnement à la Ville de Saint-Brévin-les Pins (44), une station balnéaire distinguée par 4 Fleurs.

Il a suffi d'un détail. De centimètres, en l'occurrence. Adolescent, à sa sortie de sport-études et après avoir effectué plusieurs stages dans des centres de formation professionnels de renom (Le Havre, Racing Club de Paris et l'Olympique Lyonnais), il intègre l'Institut national du football de Vichy. "Quand j'ai intégré ce centre, du haut de mes 16 ans, je mesurais 1,81 cm, mais ce n'était pas suffisant pour tenter sa chance en tant que gardien de but. A l'époque, on préférait les 'plus grands' encore" avoue l'ancien joueur, ayant évolué à Cascol Football (club de la Ville d'Oullins, 69), puis à la Duchère, un club de quatrième division. Laisant finalement de côté cette parenthèse football, un peu amer il faut l'avouer, il lui a donc fallu trouver un métier. "Durant mon enfance, j'ai aimé gratter,

planter, récolter dans le potager de mon grand-père. Je me souviens qu'il n'y avait pas un mètre carré de jardin sans légumes ! C'était un espace nourricier, donc pas de place pour les plantes horticoles. Mais le gazon, les fleurs... m'attiraient beaucoup" raconte-t-il. C'est décidé, il deviendra jardinier. C'est pourquoi, il décide de passer un BEP en production florale à Saint Genis-Laval (69), puis un bac pro au lycée horticole de Dardilly (69). "Je ne suis pas allé au bout de ma formation, car je voulais prendre rapidement ma liberté et gagner ma vie". Après des travaux d'utilité collective effectués à la Ville d'Oullins, visant à entretenir des espaces sportifs (tiens, tiens !), il passe par la case 'service militaire' puis trouve un emploi de jardinier-élagueur à la Ville de Sainte-Foy-lès-Lyon (69).

"Ça m'a beaucoup plu. J'ai été formé sur le tas au métier de la grimpe. J'ai appris à m'équiper correctement d'un harnais, à faire des nœuds de prussik..." précise-t-il. Petit à petit, il gravit les échelons, puis devient chef d'équipe avant de prendre la responsabilité en tant qu'adjoint du service espaces verts de la Ville. En 2012, il quitte Sainte-Foy-lès-Lyon pour Saint-Brévin-les-Pins (13 800 habitants), en Loire Atlantique. C'est, comme qui dirait, l'appel de l'océan. Là-bas, il prend la responsabilité du pôle environnement qui comprend l'entretien des espaces verts (80 ha), des espaces naturels (90 ha, 8 km de plage...), des espaces sportifs (4 terrains enherbés notamment), mais aussi la gestion du cadre de vie (propreté, ramassage des corbeilles, entretien des aires de jeux...) et du

service de production florale. Soit, au total, 35 agents à ses ordres. "Sans eux, mon travail serait vain. La quatrième fleur que nous avons obtenue en 2018 est le résultat de leur travail, de leur savoir-faire" insiste-t-il. Comme quoi, son esprit d'équipe se manifeste toujours, qu'il soit gardien de but ou jardinier.

Gestion différenciée : un dossier complet pour la 4^e Fleur

A son arrivée, la Ville de Saint-Brévin-les-Pins, alors labellisée trois fleurs, n'a qu'un objectif : conquérir la quatrième en suivant de près les critères désignés pour son obtention. Premier poste : la gestion différenciée. "Elle était déjà mise en place, mais rien n'était répertorié de façon précise dans des dossiers,



3



4

3/ Les cases de l'échiquier, sur lesquelles on peut voir quelques pions découpés dans des planches en bois, ont été représentées au sol par des carrés de graviers blancs et noirs. Cette bichromie s'observe également dans les massifs attenants, avec des plantes au feuillage pourpre et à la floraison blanche. 4/ L'école est finie... Voilà une thématique peu banale, qui s'est invitée dans les massifs en 2019. Pour ce faire, des orifices ont notamment été découpés dans les plateaux de vieux bureaux. Comblés de terre, ils ont permis de planter des graminées ou des plantes retombantes. Le mobilier a été peint aux couleurs dominantes du massif.

regroupant les différentes typologies d'espaces, cadastres à l'appui, les fréquences d'intervention... Adressés au jury, ces dossiers sont très appréciés" précise le jardinier. Cinq codes d'entretien, notés de 1 à 5, ont été définis, avec un intitulé précis. Exemple : le code 1 est nommé 'prestige', alors que le code 2 est appelé 'qualité'. "Cela nous permet d'apprécier les opérations d'entretien et leur pertinence, zone par zone. Par exemple, l'arrosage automatique a été supprimé sur certains secteurs de code 2 en raison d'une présence accrue de vivaces peu gourmandes en eau. Dans ce cas, on préfère arroser la première année avec une citerne mobile, dont l'eau provient d'un bassin de rétention" ajoute-t-il. Dans tous les cas, le nombre de vivaces a été revu à la hausse, diminuant ainsi la part des annuelles (elles sont passées de 22 000 en 2014 à moins de 14 000 aujourd'hui).

Composition des massifs : des thématiques cohérentes

Chaque année, une thématique est déclinée dans les massifs de la ville. Exemples : la mer, la musique, les animaux, les couleurs, les 130 ans de la station, 'matière et mobilité' (faisant

la part belle à la brique, à l'acier, aux granulats de couleurs, ainsi qu'aux panneaux de signalisation décorés et déstructurés dans les compositions). En 2018, les jeux de société se sont invités dans les massifs : des pions, des cartes, des jetons de casino... "Sur un échiquier, cadré par des planches en bois de 20 cm de large, des pions, représentant un cavalier, une tour ou bien encore la reine, ont été découpés dans des planches, que nous avons peintes puis assemblées. Les cases de l'échiquier ont été représentées au sol par des carrés de graviers blancs et noirs, de 50 cm de côté. Sur les pourtours, nous avons planté des végétaux au feuillage pourpre, et d'autres à la floraison blanche. Au milieu des massifs, nous avons également conçu des structures en bois et en grillage, sur lesquelles se sont agrippées des ipomées" détaille le jardinier. Autre thématique amusante, visible l'année dernière dans les massifs : l'école est finie. "L'école est finie" symbolise la fin de l'année, le début de l'été... Les cartables, les crayons, les trousseaux, les bureaux sont laissés de côté et abandonnés... C'est ce que nous avons cherché à représenter dans nos massifs. Nous avons donc récupéré des vieux bureaux,

découpés des orifices dans les plateaux qui, comblés de terre, ont permis de planter des graminées ou des plantes retombantes" indique-t-il. Et d'ajouter : "il ne suffit pas de poser des structures ou des objets de récupération pour interpeller le jury. Il faut définir une cohérence d'ensemble : savoir pourquoi on les a mises, comment on fait le lien avec les végétaux choisis... Par exemple, le mobilier scolaire, qui prend littéralement racine en été, a été peint aux couleurs dominantes du massif, afin d'en assurer une lecture globale". A noter que la plupart des plantes utilisées proviennent des serres municipales (400 m²).

Conseils

"Peu importe les enjeux, mais ne nous détournons pas de la beauté globale de nos massifs. Aujourd'hui, on se doit de créer des compositions '4 saisons', avec des floraisons échelonnées" insiste-t-il. Pour lutter contre les pics de chaleur, le jardinier n'a d'autres conseils que de favoriser une palette végétale la moins gourmande en eau possible. Les massifs doivent être systématiquement paillés. Ceux qui sont arrosés doivent l'être de façon précise. "Le gaspillage

n'est plus autorisé. Il suffit parfois de changer de buses pour diminuer les consommations. Il ne faut pas non plus hésiter à se former dans l'arrosage". Enfin, le jardinier insiste sur la pédagogie dont doivent faire preuve les jardiniers, surtout en ce qui concerne le désherbage. "Notre cimetière a été enherbé en 2016 avec un mélange de graminées spécifique. Au début, malgré la présence de panneaux d'information, la transition a été difficile pour les habitants, se plaignant parfois d'un manque de respect de notre part. Mais lorsque nous avons communiqué sur le fait qu'un gramme de substance active pollue potentiellement 10 000 m³ d'eau, là, notre démarche d'engazonnement, donc inscrite dans une logique 'zéro phyto', a été très bien perçue. Cependant, les tontes doivent être régulières afin de montrer que le site n'est pas à l'abandon" développe-t-il. Gérard Faure est décidément le gardien des bonnes pratiques et, plus généralement, de tous les espaces verts de la ville. Rendez-vous donc à Saint-Brévin-les-Pins, ne serait-ce que pour rencontrer ses jardiniers, toujours prêts à rendre service.



1



2

1/ Asymétriques, épurées et sobres, les formes sont variées et répondent aujourd'hui à toutes les exigences, des plus classiques aux plus contemporaines. Ce modèle est fabriqué à partir de plastique recyclé. 2/ Les banquettes se veulent le plus souvent minimalistes. Elles sont parfois composées de matériaux atypiques, tels que l'innox et le grès.

Banquette : une invitation à la pause

S'asseoir en ville est un comportement banal, mais un service rendu par les collectivités. Si les marches d'escaliers, les bordures ou bien encore les murets, bien qu'inconfortables, servent d'assise, le mobilier urbain, dont le vocabulaire de conception reprend celui des salons d'intérieur, s'avère indispensable. Plus précisément, les banquettes constituent une alternative idéale, invitant les habitants à une petite pause.

Séduits par la simplicité de leurs lignes, les usagers revendiquent les banquettes aux abords des chemins, des belvédères ou tout simplement face à un panorama qui mérite une halte bienfaitrice, l'espace d'un instant. Les formes des banquettes sont, plus que jamais, une source d'inspiration pour les designers qui multiplient les créations principalement autour de l'acier, permettant toutes les configurations possibles. Depuis peu, ces mobiliers se démarquent des typologies classiques, autrement dit des bancs sans dossiers ni accoudoirs, par des conceptions personnalisables, volontiers qualifiées d'œuvres d'art, dont l'ergonomie et l'intégration dans le milieu urbain restent malgré tout, les priorités des fabricants.

ENTRETIEN

Des rayures sur un mobilier traditionnel en acier, non laqué, dont la base chromatique se situe autour du gris, ça peut encore passer... Mais des rayures sur une finition colorée (RAL<7000) se remarquent très vite ! Parmi les solutions du marché : un stylo de retouche correspondant au RAL déjà en place. Cependant, il se limite aux rayures de surface. Pour des reprises plus larges, des bombes aérosols existent mais elles ne viennent pas à bout des rayures plus profondes.

En ce qui concerne les pièces en bois, malheureusement trop souvent négligées en ville, un rabotage des lattes usées, un revernissage, un traitement de protection ou, plus judicieusement un remplacement intégral, suffisent à garantir une longue vie au mobilier.

Il n'y a que peu d'entretien pour le mobilier en plastique recyclé.

Plus travaillées, parfois éloignées des conceptions traditionnelles, les banquettes se livrent à de multiples variations à partir de tôles d'acier pliées, soudées, peintes et parfois mariées à d'autres matériaux, tels que le bois stratifié ou le plastique recyclé. A partir de là, les designers se prêtent à toutes les fantaisies au niveau du style, des couleurs, des formes... sans toutefois faire l'économie du confort. Ces derniers optent, en effet, pour des assises confortables afin que l'utilisateur puisse se trouver en position de détente. L'absence de dossiers et d'accoudoirs, contrairement à un banc, assure une intégration parfaite du mobilier dans son environnement mais limite toutefois le confort. Rien de bien surprenant, car les banquettes ne sont pas destinées à des pauses à rallonge, mais plutôt à des arrêts temporaires : sous un abris-bus, à proximité d'un massif fleuri...

Matériaux, coloris, design

Les banquettes se distinguent par des longueurs variables de 1,6 à 2,5 m et des largeurs comprises entre 0,4 et 0,8 m selon les modèles. Pour des raisons ergonomiques, la hauteur d'assise avoisine les 45 cm. A l'inverse des bancs, l'assise doit être plane, dégagée et de niveau. Matériau de prédilection, l'acier, qu'il soit galvanisé, thermolaqué, Corten ou inox, reste très prisé. Envie d'audace ? Il suffit de combiner l'acier avec d'autres matériaux tels que le bois (chêne, frêne...), pour conforter le caractère accueillant des banquettes, la céramique, pour surprendre et apporter une finition brillante, le plastique recyclé, pour sa souplesse et ses coloris... Concernant le plastique recyclé, il convient d'indiquer que ce matériau est la solution idéale pour



3



4

3/ Certaines banquettes, proposées en quart de cercle, peuvent se juxtaposer en cercle autour d'un arbre, d'un bac à fleurs ou d'une composition libre. 4/ Pour renforcer la caractère accueillant d'une banquette, les fabricants aiment marier l'acier au bois et varier les couleurs. Les nuanciers les plus demandés étant le gris, le noir et les teintes intermédiaires.

des espaces soumis à des fortes sollicitations et n'exigeant aucune maintenance particulière. Toutes les planches ou carrelats en plastique recyclé renforcé sont généralement munis d'une âme en acier zingué pour une performance et stabilité optimales de l'assise. Dans tous les cas, les collectivités sont en quête de mobiliers qui ne nécessitent que peu d'entretien afin de réduire leur budget de fonctionnement. Asymétriques, épurées et sobres, les formes sont variées et répondent aujourd'hui à toutes les exigences, des plus classiques aux plus contemporaines. En termes de production, une banquette génère moins d'encombrement de matière qu'un banc. Les coûts de production s'en trouvent ainsi allégés. En effet, étant sans dossiers, le développé de tôle est moins important : c'est pourquoi, on peut concevoir dans la même tôle plus de banquettes que de bancs. C'est économique et correspond aussi à une démarche écoresponsable. Notons qu'une banquette est 20 à 30 % moins chère qu'un banc ! Côté peinture, la couleur mate confère à la banquette un aspect chic, moderne et discret. Les nuanciers les plus demandés étant le gris, le noir et les teintes intermédiaires. Toutes les finitions sont possibles : texturées, sablées... Des tendances se poursuivent d'année en année, telles que l'intégration de jardinières, permettant d'accueillir les usagers dans un univers naturel et apaisant. La fabrication de banquettes circulaires, autour d'un arbre par exemple, tend également à se développer.

Mise en œuvre

Les banquettes proposent un panorama à 360° autour de leur site d'implantation. Pas question donc de réfléchir longuement quant à leur orientation, excepté les conditions d'ombrage, d'ensoleillement et de ventilation. Dans l'espace public, pour faire simple, lorsqu'une voie piétonne est supérieure à 2,3 m, autrement dit la largeur de passage minimale pour implanter du mobilier de repos, les banquettes sont généralement disposées tous les 50 à 100 m, de la même manière que les bancs. Ailleurs, c'est au bon vouloir des gestionnaires des espaces publics. Des règles sont néanmoins à respecter. Dans le respect de la norme NF P99-610, relative à tous les mobiliers d'assise, les banquettes doivent présenter 4 points d'ancrage au sol, permettant au poseur de réaliser un chevillage mécanique ou chimique selon la nature du sol. Soit directement dans la chape de béton sous-jacente, en place avant les travaux, soit dans des plots bétonnés, préalablement réalisés sur des sols

meubles. Profonds de 30 cm, les plots sont dosés à raison de 300 kg de ciment par m³ de grave. Enfin, l'ensemble des fabricants recommandent toutefois d'opter pour des tiges de scellement M10 directement intégrées dans le mobilier ou à utiliser au niveau des piètements.



NUNGESSER Semences

Partenaire de la Nature
- DEPUIS 1973 -

Producteur de plantes sauvages mellifères
Réalise sur demande vos mélanges spéciaux







www.nungesser-semences.fr

ZI Ouest - Rue Georges Besse
67150 ERSTEIN
Tél : 03.88.22.10.74
Fax : 03.88.75.65.76
nungesser.semences@wanadoo.fr





1/ À la Motte-Servolex, les bacs à potager sont construits de façon très simple : des bastaings de mélèze sont fixés les uns aux autres par des équerres d'angle. Un feutre géotextile est ensuite ajouté pour protéger le bois de l'humidité de la terre. 2/ Dans une logique de recyclage, la création de bacs plantés peut permettre de réutiliser des matériaux, à condition, bien sûr, qu'ils soient non traités et non pollués.

Des bacs à planter, tout en simplicité !

On en voit “pousser” un peu partout dans nos villes et nos villages : les bacs à planter surélevés, qui accueillent souvent des plantes potagères, tiennent une place de choix dans les cours d'école, les jardins partagés ou les espaces publics. Véritables supports pédagogiques, ils sont un beau moyen pour sensibiliser petits et grands aux bonnes pratiques de jardinage et favoriser le lien social.

Face à une demande grandissante de la part des citoyens de se rapprocher de la nature et de la terre, de jardiner et de cultiver leurs propres légumes et fruits, les carrés potagers trouvent un intérêt de plus en plus fort. Pour répondre aux besoins des habitants, mais aussi pour favoriser le lien social autour de choses saines que sont le jardin et les plantes, les communes sont ainsi de plus en plus nombreuses à créer ou à financer des bacs potagers à destination des riverains, ainsi que des écoles pour sensibiliser les tout-petits à la nature. Ces bacs, la plupart du temps constitués de bois, peuvent alors être créés en régie par les agents, notamment lors des périodes plus creuses d'activité. Ils peuvent également être réalisés dans le cadre d'ateliers pédagogiques animés par les services techniques communaux, avec des enfants, une association, des personnes handicapées... Enfin, des solutions prêtes à poser existent pour faciliter la mise en place de ces bacs jardinés.

Construire ses propres bacs à planter

La mise en place de bacs plantés peut naître d'une volonté municipale, d'une initiative des enseignants des écoles maternelles ou primaires du village, d'associations ou encore d'habitants motivés et engagés pour créer des espaces de rencontre autour du végétal. Dans tous les cas de figure, il est bien pour une commune d'impulser la dynamique en réalisant ou en finançant les premiers bacs plantés. Pour créer ces carrés surélevés, plusieurs éléments sont à prendre en compte :

- il n'y a pas de règles sur les dimensions ou la forme de ces bacs, qui peuvent être de forme rectangulaire ou carrée (les triangles ou cercles sont moins faciles à mettre en œuvre !). Le tout est que leur hauteur soit adaptée au

public ciblé : à hauteur de bras des petits enfants si le bac est installé dans une cour d'école, à plus ou moins 10 cm de la hauteur d'assises des fauteuils roulants si les carrés sont accessibles aux personnes à mobilité réduite... ;

- concernant les matériaux, le bois est le plus utilisé car moins cher que les autres matériaux et s'intégrant facilement aux espaces paysagers. Il est cependant primordial qu'il soit non traité et au moins admis en classe 3 afin de résister aux intempéries, à l'humidité et aux champignons. Dans une logique de développement durable, favorisez du bois classé PEFC ou FSC et, dans la mesure du possible, provenant de scieries locales. Bien sûr, vous pouvez utiliser d'autres matériaux, à condition que, là aussi, ils ne soient pas traités ou pollués ;
- enfin, l'épaisseur des planches est à adapter selon le volume de terre que contiendra le bac créé : les planches doivent être suffisamment épaisses afin d'assurer un bon maintien de la terre.

Concernant l'installation, la plupart du temps les bacs sont tout simplement posés au sol, sans besoin d'ancrage particulier. À l'instar des bacs créés par les jardiniers de La Motte-Servolex, en Savoie. “Nous avons construit plusieurs bacs plantés installés, par exemple au niveau des jardins partagés ou de ronds-points au fleurissement thématique. Les parois sont en bastaings de mélèze provenant d'une scierie locale. Les éléments sont fixés entre eux par des équerres aux coins (une tous les 40 cm de haut environ), ce qui évite l'utilisation de tasseaux. Ensuite, il n'y a plus qu'à poser la structure au sol, sur un terrain nivelé, et fixer (par clous ou agrafes) un géotextile sur l'intérieur des planches pour protéger le bois de l'humidité. Concernant le remplissage, lorsque les bacs sont assez hauts (1,20 m), nous apportons du broyat de tailles sur les 50 premiers cm, puis complétons par du compost sur les 70 cm restants” explique Jean-Luc Ville, responsable du service espace vert de La Motte-Servolex.



3/ Les bacs livrés en kit sont très faciles d'installation, à l'image de ces lames de bois à encoches fixées les unes aux autres sans clous ni vis. A noter que si vous choisissez un carré "sur pied", pour élever la table de culture, il faut veiller à ce que les poteaux de renfort reposent sur un sol stabilisé, afin d'éviter toute déformation future du carré. 4/ Des bacs à planter livrés en kit sont disponibles, à l'image du 'Keyhole Garden' qui intègre, en son centre, un bac composteur en acier galvanisé, mêlant alors recyclage des biodéchets et permaculture.

Des bacs "tout-fait" et des kits prêts à monter

Nombreuses sont les communes qui investissent dans des bacs à planter déjà "tout-fait" ou livrés en kit. Cette option peut être prise lorsque le temps ou les moyens humains viennent à manquer. Aussi, comme c'est le cas à Sainghin-en-Mélantois, commune située à côté de Lille, c'est pour être sûr d'utiliser du bois non traité. "En effet, souvent les bacs sont réalisés avec des matériaux recyclés, comme du bois de palette. Pourtant, celui-ci est traité, avec des risques de contact entre résidus chimiques et cultures comestibles, et donc d'ingestion" explique Frédéric Leconte, responsable des espaces verts de Sainghin-en-Mélantois. Sous l'impulsion d'une habitante engagée dans l'association 'Incroyables Comestibles', qui promeut une agriculture urbaine à partager pour tous, huit bacs à planter, prêts à monter, ont été installés sur différents espaces verts fréquentés de la ville. "Pour encourager cette initiative, qui invite les habitants à jardiner l'espace public, la commune a financé les trois premiers bacs. Les cinq suivants ont été financés par la Métropole Européenne de Lille, suite à un dossier préparé par l'association et appuyé par notre service. Ce sont les bénévoles qui ont mis en œuvre les bacs, nos services ayant stocké puis fourni le matériel nécessaire à la construction. A l'image du broyat de bois installé en sous-couche du bac, des déchets de tonte (4/10^e) et de la terre végétale (6/10^e) qui, mélangés, assurent un substrat fertile aux plantes potagères" poursuit Frédéric Leconte.

Le choix de bacs par la commune de Sainghin-en-Mélantois s'est alors porté sur ceux de la société "Mon petit potager" qui propose toute une gamme de solutions pour les potagers, fabriquées 100 % en France (région Auvergne-Rhône-Alpes) et 100 % naturelles. "Les carrés potagers sont composés de lames de douglas français sans traitement, certifié PEFC et admis en classe 3 sans traitement. Ceux choisis par Sainghin-en-Mélantois sont nommés les 'Keyhole Garden' : ce concept, venu d'Afrique, combine la permaculture et le recyclage des biodéchets en proposant, au centre du bac, un composteur en acier galvanisé. Ainsi, les écoles ou habitants y mettent leurs biodéchets qui diffusent les nutriments et l'humidité nécessaire à l'ensemble des plantations, créant alors un sol vivant et hyper-fertile" précise Olivier Bachelot, directeur commercial jardin de "Mon petit potager". Avec une pluviométrie de plus en plus faible chaque été, ce concept est alors plus qu'intéressant en permettant de limiter les apports en eau. Disponible du plus petit au grand modèle, le

'Keyhole Garden' est facile d'installation (feutre géotextile, angles en acier galvanisé et guide d'utilisation compris), sans nécessiter ni clous, ni vis, et est garanti 3 ans.

Un autre dispositif ingénieux de bacs a été développé par l'entreprise "Carré Serre" et décliné sur toute la gamme proposée 100 % fabriquée en France, à partir de bois thermo-modifié pour le rendre imputrescible (produits garantis 5 ans). "Nos carrés se montent très facilement à partir de lames de bois à encoche. Des plaques plastiques installées au contact des parois permettent de les protéger de l'humidité. Ce système offre un large choix de combinaisons possibles, avec des hauteurs variables selon l'âge des enfants ou l'utilisation par des personnes en fauteuil roulant (maisons de retraite, IME, EPHAD...). Chaque bac est livré avec une plaque en polycarbonate, qui joue le rôle de serres, pour une mise en culture plus précoce ou tardive" ajoute Nicolas Brulard, responsable de Carré Serre. En parallèle, la société propose un véritable service d'accompagnement pédagogique (animations, formation des instituteurs, intégration du jardinage dans les programmes éducatifs, manuel d'accompagnement pour des cultures adaptées à l'absence d'entretien pendant les vacances d'été...), ainsi que tous les produits associés pour un projet durable (substrat de qualité, irrigation avec des Ollas...).

Où les installer ?

Ces bacs peuvent être installés un peu partout dans les espaces verts de votre commune, pourvu qu'ils soient de taille suffisante pour accueillir plusieurs personnes à la fois, le but étant de fédérer les habitants autour d'un projet commun. Aussi, comme le précise Frédéric Leconte : "il est bien de les installer dans des lieux de passage afin qu'ils soient visibles, comme à proximité d'une aire de jeux, près de la mairie ou de l'école primaire. L'intérêt est que les gens participent et se servent. En les installant sur le domaine public, nous pouvons contrôler les installations, l'entretien et la propreté du site. Ainsi, en fin de saison, si l'on voit que le carré potager est un peu laissé à l'abandon, nous contactons l'association pour qu'ils puissent être nettoyés rapidement".

Dernier point : si vous pensez que l'endroit choisi pour installer un bac potager n'est finalement pas le plus adapté, l'atout de ces structures est qu'elles peuvent être déplacées sur un autre site (excepté les 'Keyhole Garden'), sans avoir eu à labourer le terrain pour rien !



1-2/ Devant une assemblée de plus de 600 personnes, entre élus, techniciens des espaces verts et professionnels du paysage, Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État en charge du tourisme auprès du ministre de l'Europe et des Affaires Étrangères, a remis leur prix aux lauréats 2019. Thibaut Beauté, président du CNVVF, accompagné par Martine Lesage, directrice, a souligné que "de nouveaux outils de communication (affichages, réseaux sociaux...) seront mis à disposition des communes pour promouvoir leur démarche d'amélioration du cadre de vie et leur engagement auprès des habitants".

60^e remise des prix nationaux : un cru exceptionnel !

Le 5 février dernier, au Pavillon d'Armenonville à Paris, le Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF) organisait la non moins symbolique 60^e remise des prix nationaux ! Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État en charge du tourisme auprès du ministre de l'Europe et des Affaires Étrangères, a remis leur prix aux lauréats 2019. Une belle façon de clôturer cette année anniversaire du label, qui célébrait ses 60 ans !

C'est comme si les communes s'étaient passé le mot et avaient décidé, d'un commun accord, de revendiquer haut et fort l'excellence de ce qui se fait aujourd'hui en termes de fleurissement, de gestion et d'aménagement du cadre de vie. Au cours des dernières tournées estivales, les membres du jury national des "Villes et Villages Fleuris" ont ainsi pu se délecter des aménagements réalisés dans les communes visitées et ravir tous leurs sens devant des scènes végétales admirables. En témoigne ce palmarès national 2019 exceptionnel, avec 12 nouvelles communes "4 Fleurs" (Béziers, Compiègne, Domloup, Étapes-sur-Mer, Hirsingue, Joué-lès-Tours, Lassay-les-Châteaux, Le Guerno, Lunéville, Mulhouse, Nevers, Poitiers), portant désormais à 265 leur nombre en France. Et cela ne s'arrête pas là : 9 communes obtiennent une "Fleur d'Or", la plus haute distinction du label (Chédigny, Cholet, Guyencourt-Saulcourt, Haussimont, Nancy, Royan, Saint-Brieuc, Troyes, Vittel). Enfin, 22 prix nationaux ont été attribués pour des actions spécifiques. Pour saluer l'énorme travail et le fort engagement de ces villes et de ces villages pour un cadre de vie de haute qualité, plus de 600 personnes ont répondu présentes à cette journée de célébration, entre élus, techniciens des espaces verts et professionnels du paysage, sans oublier les jurés

locaux. Car ce sont aussi 5 départements qui ont été mis à l'honneur par l'obtention du label "Département fleuri" (Bouches-du-Rhône, Landes, Nord, Savoie et Territoire de Belfort). Désormais, le nombre de "Villes et Villages Fleuris" se monte à 4 885, montrant bien l'intérêt des communes pour ce label qui se positionne comme une feuille de route incontournable afin de mener à bien une politique publique exemplaire en matière d'aménagement du territoire communal, tant sur le plan environnemental que social.

Le label, un outil pour répondre aux enjeux de demain

En introduction de la journée, Thibaut Beauté, président du CNVVF, a rappelé les enjeux auxquels permet de répondre la prise en compte des critères du label dans la définition d'une politique globale du cadre de vie. "Cette année 2019 a été fortement marquée par le contexte climatique qui vous a contraint à composer, bon gré malgré, avec une sécheresse estivale sans précédent. Les événements climatiques sont de plus en plus fréquents et intenses apportant leur lot de catastrophes. Nous avons donc l'obligation de changer nos pratiques et de trouver des stratégies pour développer l'adaptation et la résilience de nos territoires face à



3



4

3/ La communauté d'Haussimont (Marne, 144 habitants) a reçu une "Fleur d'Or" qui salue l'implication des bénévoles, venus nombreux à la cérémonie. Grâce à leur travail et à leur passion, ils permettent d'offrir un "village jardin" à travers des sentiers boisés et fleuris et des jardins à thèmes.

4/ Également venue en force, l'équipe de Vittel (Vosges, 5 355 habitants) qui était quasiment au complet pour recevoir la "Fleur d'Or". Celle-ci récompense la protection environnementale comme axe majeur de la politique de la ville, ainsi que le fleurissement coloré et généreux.

ce défi climatique incontestable. C'est tout naturellement que de nouvelles actions sont mises en œuvre par les élus et les services techniques laissant plus de place au végétal dans notre écosystème. La gestion de l'eau, les énergies renouvelables, les animations citoyennes, les plantations d'arbres sont votre préoccupation et les prix remis aujourd'hui attestent de ces prises en compte dans vos projets. Pour les accompagner, notre label propose une véritable démarche globale et votre présence nombreuse aujourd'hui montre tout l'intérêt que vous avez eu à vous en saisir. Alors 2020 sera pour le CNVVF une année importante de mobilisation des nouveaux élus afin qu'ils renforcent les valeurs du mieux 'vivre ensemble' grâce à un cadre de vie verdoyant et apaisant et où l'homme se réconcilie avec

la nature. Vous le voyez, notre label se porte bien, il est au cœur des évolutions sociétales et du besoin urgent de plus de nature dans nos modes de vie au quotidien.

Les Fleurs d'Or 2019

Cette édition 2019 a vu l'attribution de 9 "Fleurs d'Or", distinction suprême de la démarche des Villes et Villages Fleuris. Un chiffre spectaculaire rarement atteint ! Tout d'abord, soulignons Chédigny (Indre-et-Loire), le village classé "Jardin remarquable", aux centaines de variétés de roses et autres plantes grimpantes qui couvrent les façades des rues à la circulation apaisée. La Ville de Cholet (Maine-et-Loire) continue de s'illustrer de la plus belle des manières





Fin des émissions en atmosphère
Il abat les coûts de l'essence.



Puissance Green et Recharge Solaire
Il fournit une puissance réelle de 18 kW.





Machine et accessoires complètement électriques
Il fonctionne à 100% avec l'électricité.



Confort acoustique dans les zones sensibles
Il réduit considérablement les décibels.

DEL MORINO s.r.l. | Via Caroni di Sotto, 19
Caprese Michelangelo - 52033 - Arezzo

rinoelectric.com



5

6

5/ Si vous doutiez de l'attachement des communes au label, il suffit de voir les équipes municipales, parfois venues très nombreuses, pour recevoir leur distinction. Ici, Claye-Souilly (Seine-et-Marne, 12 400 habitants) se voit récompenser par le "Prix de la mise en valeur du végétal dans l'espace public", en offrant aux habitants du végétal réparti partout dans la ville. 6/ La Ville de Pau (Pyrénées-Atlantiques, 78 500 habitants) se voit remettre le "Prix de la valorisation du patrimoine paysager historique" qui souligne la modernisation de nombreux espaces paysagers en respectant les traces du passé.

pour préserver l'environnement et par son fleurissement remarquable. Guyencourt-Saulcourt (Somme) est saluée pour son authenticité, le label étant ici l'affaire de tous. Le village de Haussimont (Marne), labellisé 4 Fleurs depuis 35 ans, a su évoluer vers une véritable prise en compte de la biodiversité qui devient le critère numéro 1 des choix d'aménagement et de gestion, tout cela grâce à l'énergie de bénévoles passionnés. Pour Nancy (Meurthe-et-Moselle), l'excellence est toujours au rendez-vous, notamment avec le jardin éphémère "Empreinte" qui a magnifié la place Stanislas, et avec la végétalisation de 300 façades pour répondre à l'urgence écologique. La Ville de Royan (Charente-Maritime) est remarquée pour son patrimoine arboré et ses espaces identitaires, le tout magnifié par du fleurissement thématique. Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor) se distingue pour la grande cohérence et l'équilibre qui règnent entre les différents lieux de la ville, et cela grâce au végétal. Enfin, pour Troyes (Aube), c'est l'art de vivre, entre culture et nature, qui est salué, tandis que Vittel (Vosges) se voit célébrer pour son fleurissement coloré et généreux accueillant les visiteurs, tout en développant la protection de l'environnement.

Les prix nationaux

De nombreux prix nationaux ont été remis, et notamment le "Prix de la Diversité Végétale" en partenariat avec Val'Hor, à Sainte-Geneviève-des-Bois (Essonne) et à Saint-Galmier (Loire), le tout souligné par Michel Audouy, Secrétaire général de Val'Hor. La ville de Tours (Indre-et-Loire) reçoit le "Prix du Fleurissement des Jardins Familiaux Collectifs" en partenariat avec le GNIS (Groupement Interprofessionnel des Semences et des Plants). Les communes de Chenillé-Changé (Maine-et-Loire) et Montigny-lès-Metz (Moselle) obtiennent le "Prix de la valorisation touristique du label" grâce à une démarche dynamique de promotion de leur territoire. S'en suivent les célébrations de Beauvais (Oise), Fougères (Ille-et-Vilaine) et Saint-Benoît (Vienne), par l'obtention du "Prix de la mise en valeur du patrimoine". Les communes de Belfort (Territoire de Belfort) et de Crépy-en-Valois reçoivent le "Prix national de l'Arbre", Fouesnant-les-

Glénan (Finistère) et Levallois (Hauts-de-Seine) le "Prix de la créativité paysagère et florale", Holtzheim (Bas-Rhin) et Flammerécourt (Haute-Marne) le "Prix de la démarche citoyenne". Avec 60 habitants et comptant alors comme l'un des plus petits villages de France, Flammerécourt profite, en effet, de la formidable implication des bénévoles qui animent et embellissent les rues du village. Ensuite, Cherbourg-en-Cotentin (Manche) se voit récompenser par le "Prix de la protection des espaces naturels" grâce à ses deux jardins remarquables et à l'ensemble de ses espaces verts labellisés "Ecojardin". S'en suivent Valence (Drôme), remarquée par le "Prix de la valorisation des espaces naturels" et Maisons-Alfort (Val-de-Marne), saluée par le "Prix de la reconquête écologique du cadre urbain". Enfin, les communes de Claye-Souilly (Seine-et-Marne) et Valenciennes (Nord) reçoivent le "Prix de la mise en valeur du végétal dans l'espace public", Meaux (Seine-et-Marne) le "Prix de la mise en valeur du végétal dans l'espace urbain" et Pau (Pyrénées-Atlantiques) le "Prix de la valorisation du patrimoine paysager historique". Avec une belle représentativité de la diversité de la géographie du territoire français, les lauréats ont pu exprimer leur attachement au label, quel que soit l'endroit où se trouve leur commune, et souligner l'évolution constante des critères, avec une réelle transversalité et un accompagnement personnalisé du CNVVF. Célébrons donc toutes ces villes et villages qui œuvrent quotidiennement au bien-être de leurs habitants et à un accueil chaleureux de leurs visiteurs, dans une complémentarité entre volonté politique des élus et savoir-faire et passion des équipes techniques. Inspirons nous également de ces belles expériences qui durent, parfois, depuis plus de 40 ans, pour parfaire nos techniques et élaborer des stratégies durables d'aménagement du territoire.



© CNVWF

77 Le village de Le Guerno (Morbihan, 976 habitants) est un des nouveaux "4 Fleurs". Là-bas, pas de trottoirs, mais un accompagnement de plantations en pied de mur et des grimpantes le long des gouttières.

SAINT-JOSSE-SUR-MER SALUÉ PAR LE "PRIX DES 60 ANS"

Le petit village de Saint-Josse-sur-Mer (Pas-de-Calais, 1 177 habitants) s'est vu remettre des mains du secrétaire d'État le "Prix des 60 ans". Qui salue sa démarche d'embellissement sans cesse en évolution et sa fidélité, permettent à la commune de maintenir son niveau "4^{ème} Fleur" depuis 1978 ! Comme l'affirme son maire, Jean-Claude Decharles, "en étant 4 Fleurs depuis plus de 40 ans, nous avons évolué avec les objectifs du label, pour un plus grand respect de nos espaces naturels, leur mise en valeur et pour l'environnement. Nous nous attachons à faire entrer cette nature, dès que nous le pouvons, dans les rues et les hameaux du village. Avec sur notre territoire trois sites Natura 2000 entre landes et marais, dont l'un comporte près de 15 % de la biodiversité des Hauts-de-France, nous menons de nombreuses actions, en lien avec le Conservatoire des sites, pour sensibiliser les habitants à la présence de la nature pour un cadre de vie sain. Notre engagement historique dans la démarche d'embellissement nous a permis de nous remettre en question, de nous guider vers des pratiques plus durables et de s'inscrire dans une continuité en perpétuelle évolution".



© Commune de Saint-Josse-sur-Mer

Moins d'eau ? Cultivez la différence

... et revendiquez votre identité.
par Thierry SIMIER.



Alternatives à la sécheresse ?

Les épisodes de sécheresse sont désormais récurrents. Pour pallier au manque d'eau, la palette végétale offre de multiples alternatives. En choisissant les plantes les mieux adaptées à chaque situation, je compose pour vous des créations colorées et personnalisées ; selon vos envies et vos moyens.

Thierry Simier



Je crée vos massifs sur mesure avec

Des plantes adaptées à chaque situation
Fiches de plantation fournies
votre budget respecté
c'est vous l'artiste !
résultats garantis

Vivaces sans arrosage



Fleurs d'été rayonnantes



Hors sol raisonné



Célébration du printemps

Vivaces, arbustes, graminées, plantes de saison... Plus de 3000 variétés sélectionnées pour exprimer pleinement **votre créativité** et **libérer vos talents**. Conseil, projet, formation nous vous accompagnons pour utiliser **la bonne plante au bon endroit**



La Clé pour fleurIRE
3000 images - 4 GO de données
tous les catalogues SIMIER -25 € ttc.

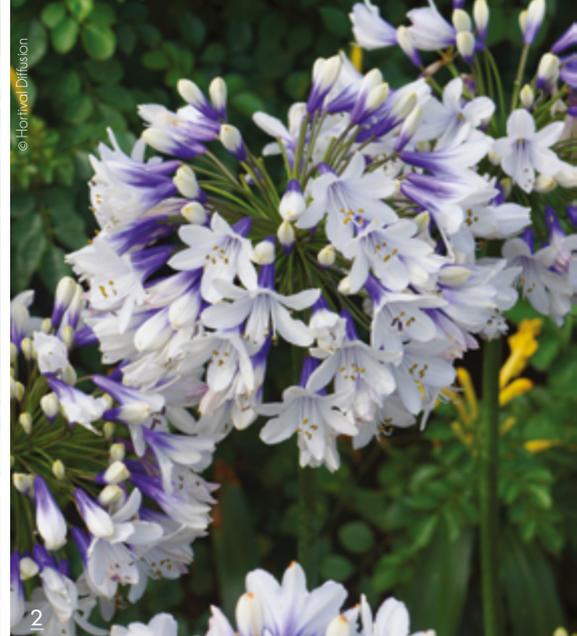
info@simier.fr
www.simier.fr

02 54 32 23 60



Créer Réaliser Progresser





1-2/ Les agapanthes, peu gourmandes en eau, ont le vent en poupe. Les variétés caduques sont, de plus, rustiques en résistant parfois jusqu'à - 18°C. Parmi elles, l'agapanthe 'Northern Star' cov, très vigoureuse (H : 1 m), aux fleurs veinées bleu nuit. Des cultivars semi-persistants existent, comme 'Twister' aux fleurs bicolores bleues et blanches (gélif à - 10°C).

Sécheresse : des plantes résilientes

Cela fait plusieurs années que nous connaissons des étés particulièrement chauds et secs sur l'ensemble du pays, mettant à rude épreuve le patrimoine végétal de nos communes. Heureusement, de nombreuses plantes, dont certains grands classiques, sont résistantes à ces aléas climatiques, par leur résilience après une longue période de sécheresse.

Chacun d'entre nous semble avoir pris la mesure du dérèglement climatique à l'œuvre avec, l'année dernière, de nombreux témoignages de villes et de villages qui ont dû arracher leurs massifs saisonniers en raison des arrêtés préfectoraux de sécheresse. Effectivement, les chiffres sont parlants : au début du mois d'octobre, encore 182 arrêtés préfectoraux de sécheresse étaient en vigueur sur 82 départements. La tendance climatique qui se dessine s'oriente ainsi vers un régime de pluies de type saison sèche/saison humide avec, globalement entre mai et octobre, une pluviométrie très faible. Ainsi, il est nécessaire d'anticiper ces aléas climatiques, qui vont vraisemblablement "devenir la norme", en choisissant des espèces endurentes, capables de résister à de longues périodes sans pluie. D'autant plus que, avec la remontée progressive des aires de répartition végétale vers le

nord, on peut désormais installer des espèces originaires de climats secs ou qui ont développé des stratégies face à la sécheresse, dans des villes comme Reims ou Amiens, à condition, bien entendu, qu'elles supportent le gel. Les pépiniéristes et horticulteurs travaillent également activement à la question, en créant ou sélectionnant des variétés issues, notamment, des régions méridionales, adaptées aux hivers rigoureux de la partie nord et des régions montagneuses de notre territoire.

Arbustes : des incontournables revisités

Comme l'explique Sylvain Milliard, expert botanique et photographe pour les Pépinières Minier (49), "face aux étés de plus en plus secs, mais aussi pour limiter la consommation en eau, il est important d'opter pour des espèces résilientes à une période de sécheresse prolongée, c'est-à-dire qui parviennent à s'en remettre sans trop souffrir". Par la même occasion,

cela offre un gain de ressources, de temps et de moyens dédiés à l'arrosage. Voici donc la sélection de Sylvain Milliard qui propose, certes, des classiques, mais avec de nouvelles variétés à l'esthétique moderne plus naturel :

- **"les Abelia** : très mellifères, semi-persistants et facilement malléables, ils supportent bien les tailles. Ils offrent des formes et des couleurs diverses selon les variétés. Les formes étalées et compactes apportent de nouvelles perspectives pour les 'avants' de massifs et bordures, à l'instar des variétés 'Kaleidoscope' (feuillage doré à rouge sur les nouvelles pousses) et 'Sparkling Silver' (feuillage panaché de blanc) qui viennent moderniser le classique 'Prostrata'. Des inédits compacts apparaissent comme Caramel Cham® et Tricolor Cham®. Pour conserver leur forme en coussin, veillez à supprimer les éventuels gourmands qui poussent parfois en leur cœur ;

- **pour des massifs fleuris** d'avril à novembre, l'*Anisodonta capensis*, petit arbuste de la famille des mauves, est souvent utilisé comme plante à massif qui peut repartir si on la protège l'hiver ou en bac. La variété la plus réputée 'El Rayo' résiste à environ - 8°C à - 10°C lorsqu'elle est bien exposée (contre un mur au sud par exemple) ;
- **les coronilles** : très résistantes au sec, elles sont florifères et dégagent un agréable parfum fruité. *Coronilla emerus* (désormais appelé *Hippocrepis emerus*) est caduque, très rustique et idéale en haie et en forme naturelle. La *Coronilla valentina* subsp. 'Glaucia Selection', au feuillage vert bleuté persistant, présente un port plus compact arrondi ;
- **les Cotinus** : ce sont des arbustes plein de potentiel, aux floraisons cotonneuses, robustes et rustiques. Ils sont faciles à cultiver et peuvent être recépés pour être rajeunis au bout de quelques années. La



3/ Les coronilles sont des plantes très résistantes au sec, florifères et odorantes. *Coronilla valentina subsp. glauca* 'Selection', au feuillage vert bleuté persistant, présente un port compact arrondi se prêtant à la fois aux formes libres ou plus contrôlées. 4/ Les *Cotinus*, robustes et rustiques, profitent de nouvelles obtentions qui "modernisent" le genre, à l'image du cultivar *Golden Lady*® 'Mincojau3' cov, au feuillage doré lumineux. 5/ Autre modernisation de genre, les abélias, avec des formes compactes idéales pour les 'avants' de massifs et bordures, en se prêtant facilement à la taille, comme *Tricolor Charm*® 'Mincautri' cov.

variété 'Golden Lady', au feuillage doré lumineux, modernise l'espèce, tout comme 'Lilla', une version naine au feuillage pourpre. 'Flamissimo' est une excellente amélioration de 'Flame' en plus arrondi et compact ;

- **les Eleagnus**, dont *E. x ebbingei* (renommé *E. x submacrophylla*) qu'il faut tailler deux fois par an si on l'installe dans une haie tenue. Des variétés plus compactes, moins exigeantes, existent, telles que 'Compacta' ou 'Maryline'. Il en existe également des caducs, vigoureux et robustes, plus adaptés aux formes libres, comme *E. commutata* 'Zempein' ou *E. 'Quicksilver'*, aux feuillages bleutés ;
- **les Euonymus** : ce genre présente une belle diversité, avec des feuillages flamboyants et des fruits attractifs en automne, à l'instar de 'Red Cascade' (feuillage rouge). Les *Euonymus fortunei* 'Emerald Gaiety' ou 'Blondy', aux feuillages persistants, sont parfaits en bordures et avants de massifs. Les fusains du Japon sont, eux, tout trouvés pour les haies libres et formes taillées (*Green Millenium*®) ou sans entretien ('Bekomoki'). Aussi, les variétés naines oubliées de la série 'Microphyllus' réapparaissent comme alternative aux buis dans les bordures ;
- **Rosa rugosa** : parmi les

rosiers botaniques, c'est le plus ornemental et rustique, avec ses grandes fleurs remontantes de juin à août. Peu exigeant, adapté au sol maigre, il est très résistant aux maladies et ne nécessite que peu d'entretien. Les variétés *Angelia*®, qui existent en 'Eglantine', 'Pink', 'Purple' et 'White', sont compactes et florifères".

Les pépinières Mainaud, basées en région bressane, proposent également une sélection d'arbustes résistants aux intempéries et coriaces pouvant supporter des températures de + 40°C à - 15°C. Parmi eux : le *Forsythia*, qui illumine de sa floraison jaune lumineuse la fin de l'hiver ; le *Deutzia* et ses nombreuses variétés à splendides floraisons printanières ; le *Syringa*, qui supporte des sols pauvres et aride ; les spirées, et notamment *Spiraea x vanhouttei* qui supporte jusqu'à - 25°C ou *S. 'Shirobana'*. S'ajoutent les *Philadelphus* et *Sambucus*.

Vivaces et graminées

Chez les vivaces aussi, il y a les incontournables qui profitent de nouvelles variétés dans l'air du temps. A l'image des sauges mexicaines : "*Salvia grahamii*, *S. greggii*, *S. microphylla* et *S. x jamensis* sont très florifères d'avril à novembre, tout en demandant un entretien limité. Les variétés

'Melen', 'Flammenn', 'Pluenn', ainsi que 'Royal Bumble' sont parfaites pour les massifs, rocailles, jardins de graviers et prairies sèches fleuries. Ensuite, les agapanthes, très tendances, offrent une belle présence graphique. Les variétés persistantes sont à réserver aux climats doux et coins abrités. Cependant, le cultivar 'Pitchoune', compact, est rustique jusqu'à - 10°C (existe en 'Blue' et 'White'). Les variétés caduques sont, quant à elles, bien plus rustiques (jusqu'à - 15°C, voire - 18°C). A l'instar de 'Northern Star', très vigoureuse (H : 1 m), aux fleurs veinées bleu nuit. En taille intermédiaire et plus compacte (H : 60 cm), on trouve 'Brilliant Blue'. D'autres surprennent par leur feuillage panaché de blanc comme *Silver Moon*® ou par leurs fleurs presque noires, à l'image de 'Black Magic'. Des cultivars semi-persistants sont également disponibles, comme 'Twister' (fleurs bleu et blanc)" souligne Sylvain Milliard. Les agapanthes se marient à merveille avec des iris, fétuques et *Stipa*, recréant des prairies fleuries résolument modernes, adaptées à la sécheresse. "Les fétuques bleues, à l'image de 'Elijah Blue', servent de matrice au massif. Les *Stipa*, et notamment *S. 'Pony Tail'*,

présentent aussi une grande résilience à la sécheresse. Les *Miscanthus* sont résilients et se ressèment d'ailleurs beaucoup moins dans ces conditions sèches. Et là aussi, il y en a pour tous les goûts entre 'Yakushima Dwarf' (compact, H : 1 m), 'Morning Light' (feuillage panaché), 'Gracillimus' et 'Graziella' (très graciles), 'Zebrinus' et 'Strictus' (zèbrés) ou encore 'Etincelle' (très fin)" conseille Sylvain Meiland.

Enfin, n'oublions pas les conifères qui peuvent servir à structurer un massif, un parc : *Chamaecyparis 'Elwood's Pillar'*, la plupart des *Juniperus* et des pins, les cèdres de l'Atlantique et du Liban (*C. deodara* est plus sensible au sec) ou encore *Abies pinsapo*. Côté grimpantes, pensez au *Trachelospermum*, incontournable, au lierre, à la passiflore, aux *Solanum* et aux vignes-vierges. Enfin, chez les fruitiers, les figuiers feront très bien l'affaire, à l'image de 'Dalmatie' et 'Ice Crystal', compacts et très résistants au froid (jusqu'à - 18°C et plus), 'Jannot' ou 'Violette Normande'. Vous voilà donc parer pour affronter à la fois les sécheresses et les coups de froid !



1/ L'association des bisannuelles et de vivaces peut se faire par complémentarité de couleurs. Ici, les bisannuelles jaunes, oranges et violettes, répondent aux feuillages dorés des heuchères et graminées. Un noisetier tortueux complète délicatement la scène ainsi créée. **2/** En complément des bisannuelles et des vivaces, il est bien d'apporter des végétaux persistants aux silhouettes structurantes, à l'image de ce Phormium, dont les couleurs font écho aux feuillages des diverses heuchères présentes.

Un décor végétal coloré, même en intersaison !

Vous en conviendrez tous : l'hiver et le début du printemps sont, bien souvent dans nos massifs fleuris, assez moroses. Quelques bisannuelles, installées pourtant avec précaution par des jardiniers méticuleux, vivent sur une terre affleurante qui capte plus l'attention que leurs fleurettes discrètes. Pour offrir une présence végétale durable, l'association de bisannuelles et de vivaces aux intérêts hivernaux est alors une des clés de la réussite. Conseils d'expert avec Thierry Simier, gérant des pépinières éponymes.

Ces dernières années ont été marquées par un bousculement de la conception classique du fleurissement. Comme cela se faisait avant, beaucoup de communes continuent à planter de façon "binaire" leurs massifs fleuris : un fleurissement estival, mis en place de mi-mai à début octobre pour décorer l'été, suivi d'un fleurissement à base de bisannuelles et de bulbes installés à l'automne pour colorer l'hiver et le début du printemps. Cependant, bien souvent, ces derniers n'assurent que partiellement le spectacle fleuri attendu pour égayer l'hiver. Dans la logique actuelle d'un fleurissement "4 saisons", l'intégration de vivaces aux feuillages persistants est alors un bon moyen de maintenir,

pour certains espaces, un décor pérenne qui, de plus, permettra de limiter le nombre de bisannuelles et d'annuelles à planter au moment de la mise en place des fleurissements saisonniers.

Le principe : renforcer la période creuse

Comme le conseille Thierry Simier : "pour des massifs intéressants visuellement pendant la période creuse de fleurissement, c'est-à-dire d'octobre à mai, l'idée est d'associer aux vivaces et aux petits arbustes en place une strate complémentaire, composée de bisannuelles, de bulbes et de vivaces de printemps. Dans un premier temps, cela permet de donner de l'épaisseur aux massifs saisonniers, parfois chétifs et

peu fournis en feuillage. Dans un second temps, cette association vivaces/bisannuelles est également bénéfique pour les massifs durables, où les vivaces non persistantes, qui ont un rythme annuel, entrent en dormance et passent alors l'hiver sous terre. Les bisannuelles, apportées par touche, permettent alors d'étoffer les compositions de vivaces et de fleurir l'ensemble. Autre avantage de cette complémentarité : les plantes indésirables se font moins nombreuses du fait de l'occupation par ces deux types de végétation aux cycles de vie différents. Ainsi, en octobre, il est conseillé d'installer les bisannuelles au niveau des espaces libérés par les vivaces caduques ou à proximité des vivaces persistantes moins fournies qu'en été, en

décompactant très légèrement le sol sur les 5 premiers centimètres. Il faut bien sûr être vigilant à ne pas endommager les vivaces en place, mais les bisannuelles étant souvent installées en micro-mottes ou en godets de 7 cm, l'opération n'est, normalement, pas risquée ! Ainsi, pendant cette période creuse, les floraisons des bisannuelles puis des bulbes se développeront et viendront en complément des vivaces à feuillage ou encore de petits arbustes au graphisme ou à l'écorce intéressante. Et, au moment de la belle saison, à partir de mai, pas besoin d'enlever les bisannuelles qui auront disparu une fois leur cycle fini. Des annuelles peuvent être installées pour apporter davantage de couleurs mais, si les vivaces en place sont



3/ Ici, un camaïeu délicat de blancs est créé grâce à des vivaces (*Cerastium tomentosum*, *Lamium 'White Nancy'*) associées aux bisannuelles que sont *Hesperis matronalis* et *digitales*. 4/ Un fleurissement uniquement à base de bisannuelles et de bulbes peut également être très réussi. A l'image de ce massif, où la bisannuelle est en dominance par rapport aux bulbes.

volubiles et fleuries, cela n'est même pas nécessaire ! L'ajout d'annuelles implique, par ailleurs, des arrosages plus fréquents, donc du travail supplémentaire lorsque le massif ne bénéficie pas d'arrosage automatique". Ce système d'association végétale est donc peu gourmand en entretien : un contrôle visuel hebdomadaire, des interventions ponctuelles pour nettoyer les tiges cassées et les fleurs fanées, un désherbage léger et, bien sûr, les plantations. Mais celles-ci sont bien moins importantes que lors de la mise en place d'un massif entièrement à base de bisannuelles.

Quelles associations ?

Parmi la large gamme de vivaces et de bisannuelles, il y en a pour tous les goûts et toutes les thématiques colorées. Il n'y a donc, à proprement parler, pas de règles, si ce n'est les principes de conception de base pour éviter de créer un amalgame de couleurs sans rapport les unes avec les autres. Ainsi, comme l'explique le gérant des pépinières Simier : "pour respecter une certaine harmonie visuelle, vous pouvez travailler soit par complémentarité de la couleur majoritaire présente, soit par contraste. Une fois cela intégré, toutes les variétés

de bisannuelles peuvent être implantées en fonction de la couleur dominante des vivaces installées, à l'image des pensées, *Viola*, primevères, pâquerettes doubles, *myosotis*..." Les "vivaces à cycle bisannuel" peuvent elles être semées dans l'été. Giroflées, lunaires (*Lunaria annua*), digitales (*Digitalis purpurea*), pavots d'Islande, molènes (*Verbascum thapsus*, *V. bombyciferum*), angéliques (*Angelica archangelica*, *A. gigas*), cardère (*Dispsacus sylvestris*) ou encore choux d'ornement sont aussi de la partie. Ensuite, parmi les vivaces, graminées et petits arbustes, laissez-vous aller à la diversité des espèces et variétés qui existent, sachant que le critère de sélection numéro 1 est l'intérêt hivernal et donc, souvent, la persistance du feuillage. Pour un massif relativement garni l'hiver, une proportion de 2/3 de persistantes et de 1/3 de caduques est idéale. Pour commencer, il y a les heuchères, incontournables, aux multiples atouts (rustiques et résistantes à la sécheresse). Elles offrent un large panel de couleurs de feuillage allant du pourpre au caramel, en passant par le vert acide, le bronze ou le jaune d'or. Certaines variétés présentent, par ailleurs, des nervures très graphiques. Pour des massifs ombragés, optez

pour les *Heucherella*, qui sont un croisement entre *Heuchera* et *Tiarella*, et présentent donc également une variété de feuillages intéressants. Ensuite, les hellébores persistantes (*Helleborus argutifolius*, *H. orientalis*, *H. niger*), qui fleurissent par ailleurs en hiver, garnissent les massifs avec leurs feuilles d'un vert profond. Les sédums, dont certains virent au jaune/rouge, à l'instar du *Sedum mexicanum*, couvrent bien le sol et font d'autant plus émerger les fleurs des bisannuelles. *Stachys byzantina*, avec son feuillage laineux gris, *Bergenia cordifolia*, qui offre de grosses feuilles coriaces en cœur, ou encore *Farfugium japonicum*, plante vivace rhizomateuse persistante au développement plus que généreux, sont d'autres vivaces intéressantes. Les graminées s'invitent aussi à la fête, comme *Libertia peregrinans* 'Gold leaf' dont le feuillage vert olive tourne au jaune ambré, puis orangé en hiver. Et comme végétaux structurants, vous pouvez piocher dans les *Phormium* qui offrent un panel de feuillages colorés différents et graphiques (attention cependant à leur rusticité !). Pour les sols humides et frais, le *Juncus*, vivace persistante et rustique, offre une silhouette érigée et zébrée haute très dynamisante.

Associer bulbes et arbustes graphiques

Pour compléter ces associations bisannuelles/vivaces, vous pouvez ajouter des arbustes et des bulbes qui perfectionneront votre massif. Pour commencer, il y a les arbustes bas et compacts, persistants, qui assurent une présence sur plusieurs années. Les critères de sélection sont les mêmes que pour les vivaces (persistants, feuillages colorés). Parmi eux, on peut noter les fusains rampants (*Euonymus fortunei* 'Minimus'), bas et compacts, parfois panachés (*E. 'Emerald and Gold'*) ou bien *Nandina domestica*, *Helichrysum italicum*... De petits arbustes taillés à la ramure graphique, comme les noisetiers tortueux, ou montés sur tige permettent également d'ornez la période hivernale. Ensuite, les bulbes sont de précieux partenaires pour parachever une composition végétale. Les bulbes naturalisables (narcisses, jonquilles, muscaris, iris...) présentent l'avantage de se multiplier d'année en année et d'offrir alors un spectacle floral toujours plus généreux, tout en laissant un effet de surprise. Vous voilà donc briefed pour que vos habitants et visiteurs, même en hiver, en prennent plein les mirettes !

Poitiers : jardins de traverse

Dans le cadre de l'exposition éphémère de végétaux 'Florilège', les équipes d'agents sont amenées à concevoir et réaliser des scènes paysagères dans dix parcs et jardins poitevins.

C'est ainsi que, dans le parc floral de la Roseraie, sur le thème "Jardins de traverse", une des équipes a imaginé cette scène subtile mêlant minéral et végétal, dans de douces tonalités bleu rosé. Un spectacle somptueux qui s'offre au plaisir des yeux.



1/ Depuis quelques années, les agents de la direction 'Espaces verts' sont invités à élaborer des créations originales, dans le cadre des jardins éphémères 'Florilège', permettant alors de motiver les équipes et de mettre en avant leur savoir-faire. C'est dans ce contexte que ce sublime spectacle floral, tout en délicatesse, a été créé au parc floral de la Roseraie, lieu très fréquenté et géré en code 'prestige'. D'un sol couvert de paillettes d'ardoise, émergent alors des plantes à la fois expressives et raffinées, contrastant par leurs teintes douces variant du blanc au bleu, du violet au rose. En écho à l'ardoise, les têtes gris argenté des Echinops et Eryngium giganteum adoucissent l'association végétal/minéral. Ensuite, comme dans toute bonne composition, les végétaux, entre annuelles, vivaces et arbustes graphiques, s'étagent du devant de la scène vers l'arrière et les coulisses.



2/ Ainsi, on retrouve au premier plan les masses feuillues et fleuries d'Osteospermum, de lamiers blancs ou encore de Linum perenne aux belles petites trompettes bleu-violet rythmant la composition en continu de juillet à septembre. Ensuite, se détachent les fleurs caractéristiques des Delphinium bicolores, Dahlia 'Snow Cap', scabieuses, Salvia guaranitica 'Black and Blue', Agapanthus africanus et A. praecox blanches et bleu pâle... Sans oublier les panicules des Hydrangea arborescens 'Annabelle' au blanc pur. Enfin, en fond de décor et pour apporter des verticales dynamiques contrastantes, les agents ont installé des arbustes aux feuillages de caractère, à l'instar d'un érable japonais pourpre, ou montés sur tige, comme un Solanum rantonnetii.



3/ Au pied de cette scène subtilement fleurie, grâce à une connaissance végétale particulièrement pointue, un bassin et une fontaine en ardoise ont été créés grâce à du matériel déjà utilisé, inventorié de façon précise puis stocké, pour être réintégré dans de nouveaux aménagements. Étanchéifié par un liner, le bassin est alimenté par une pompe (type Aquamax Gravity de Oase) protégée dans un regard technique (type Rain Bird). Ce dernier est dissimulé sous la fontaine, quant-à-elle constituée de dalles d'ardoises superposées de façon à trouver une stabilité. L'aspiration se fait par un tuyau PE Ø 40, muni d'une crépine directement immergée dans le bassin. L'arrosage des plantations se fait par goutte-à-goutte. Ainsi, voici un superbe tableau végétal composé entre dextérité végétale et recyclage astucieux de matériels d'arrosage !



1/ Mélanges Verver Gloria : un mélange de neuf tulipes différentes, toutes dans les tons blancs, roses et violets. Les jacinthes 'Fondant' et 'Miss Saigon' renforcent le rose et le violet. Le narcisse 'Thalia' apporte un reflet blanc rafraîchissant. 2/ Mélanges Verver Jasperina : une association de couleurs que l'on ne penserait pas à créer sur le papier, mais qui offre un beau rendu visuel. Une base de bisannuelles dans les tons jaunes, blancs ou même bleus, mêlée aux bulbes, crée un superbe résultat.

Les associations de bulbes à fleurs ont la cote !

A première vue, voici un calcul très facile :

des bulbes à fleurs magnifiques + des bulbes à fleurs magnifiques = un mélange magnifique !

Mais ce n'est pas aussi simple... Un mélange de bulbes à fleurs est réussi lorsque l'association de couleurs séduit, que l'on joue avec les hauteurs et que l'on obtient une longue période de floraison, où les bulbeuses fleurissant plus tard prennent la place des variétés à floraison précoce sans se gêner les unes les autres !

De l'inédit, de la profusion... mais jamais assez !

L'offre variée en mélanges de bulbes à fleurs que propose Verver Export est unique depuis déjà de nombreuses années, avec des bulbes à fleurs pour les espaces verts. Un équilibre parfait entre les couleurs, les périodes de floraison, la durabilité et plus encore. Les possibilités sont innombrables mais doivent toutefois être réalisées avec un certain savoir-faire.

Testés et approuvés !

Chez Verver Export, les mélanges de bulbes à fleurs sont testés dans le jardin d'essais, mais aussi en pratique chez des clients. Car les différences de zones climatiques où se trouvent les clients de Verver Export influent sur les performances d'un mélange de bulbes à fleurs. Parfois, les produits se développent moins, parfois ils deviennent plus hauts ou, comme en Scandinavie, la floraison des différents mélanges est plus rapprochée dans la saison. Une expérience de longue haleine et le savoir-

faire d'une équipe créative, sous la houlette de Tijmen Verver et de Jacqueline van der Kloet, permettent de présenter des nouveautés chaque année.

Utilisations

Les mélanges de bulbes à fleurs sont généralement utilisés pour assurer un spectacle annuel dans les massifs ou dans de grands bacs dans les endroits visibles. Là où de nombreuses personnes passent tous les jours et peuvent suivre le développement de ces petits coins de nature colorés. Certains clients choisissent chaque année une nouveauté du catalogue. Ils aiment le changement et veulent être les premiers à essayer les nouvelles créations. D'autres préfèrent les associations qui ont déjà fait leurs preuves depuis de nombreuses années. En France, les mélanges de bulbes à fleurs sont souvent combinés avec des bisannuelles comme le myosotis, les pensées et les pâquerettes. Pour la Scandinavie, ce n'est pas possible. Là-bas, on choisit un mélange qui fleurit le plus longtemps possible

et qui est, en outre, résistant au froid hivernal. Un des favoris est, par exemple, Ille et Vilaine, que ce soit en tant que mélange pour les massifs, que pour la plantation mécanisée.

La tulipe populaire !

Les mélanges les plus populaires comportent toujours des tulipes. La tulipe est effectivement dans les espaces verts un salut printanier important et caractéristique de cette saison. Peu importe le pays, partout en Europe, la tulipe tient le premier rôle. Heureusement, plus de 80 % des mélanges du nouveau 'Catalogue Mélanges' de Verver Export contiennent des tulipes ! Et pour celui qui n'arrive pas à choisir, il y a toujours le Mix Tuti Fruti composé uniquement de tulipes aux nombreuses formes et couleurs ! Aussi, voici plusieurs mélanges performants : 'Ville d'Auxerre', 'Ville de Riom', 'Spring Fair', 'Bavaria', 'Spectacle de Couleurs', 'Isabelle', 'Love me Tender', 'Spielzeugstadt Sonneberg', 'Guilherand-Granges' et 'Dear Mother'. Les avez-vous déjà essayés ?

Saint-Brieuc : la nature comme fil conducteur

En traversant la belle ville de Saint-Brieuc, vous serez étonnés (dans le bon sens du terme !) par la cohérence qu'il existe entre massifs pérennes de vivaces et compositions saisonnières. C'est la nature qui a été choisie par les agents comme fil conducteur, rentrant ainsi en résonance avec les trois vallées, milieux naturels préservés, qui traversent la ville, et offrent une opulence végétale.



1/ Comme beaucoup de villes, Saint-Brieuc a, au cours de la dernière décennie, été le théâtre d'importants travaux de modernisation de l'espace urbain, notamment par la réalisation d'un Transport Collectif en Site Propre. Pour contrer le morcellement des espaces publics dus aux nombreux chantiers, les agents souhaitaient alors apporter une cohérence à l'ensemble des massifs fleuris de la ville. Et pour trouver une identité végétale, il n'a pas fallu aller bien loin : les trois vallées qui veinent le territoire briochin, difficiles d'accès et peu visibles car profondes, ont été révélées par un fleurissement annuel et pérenne frais, généreux, à l'allure sauvage. C'est alors le savoir-faire des jardiniers qui est entré en action, afin de retranscrire l'opulence de la végétation des fonds de vallée à travers une présence florale diversifiée et dynamique, en cohérence avec la nature.



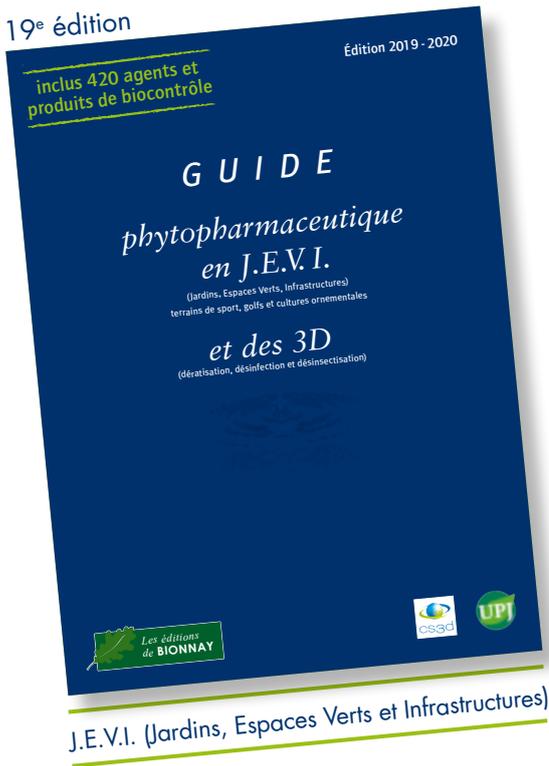
2/ Le défi à relever est alors de contrer la dualité qu'il peut exister entre annuelles et vivaces, et ainsi de passer d'un massif estival à une composition pérenne par des transitions douces. Pour cela, il s'agit de trouver des annuelles qui ressemblent aux vivaces installées à demeure dans les massifs, selon une approche graphique. Les Ammi majus 'The Giant' font alors écho aux fleurs des achillées, les Salvia 'Love and Wishes' aux hampes violacées des Lythrum virgatum 'Rose Queen'. Des vivaces faciles, présentes dans les massifs pérennes, sont plantées parmi les annuelles lors de l'installation du fleurissement saisonnier. A l'instar de Persicaria amplexicaulis 'Firetail', produites par division au sein des serres municipales. Ou encore des Erigeron karvinskianus semés dans les massifs estivaux ou intégrés dans les suspensions ou jardinières. Le tout crée une harmonie végétale dans les tons blanc-rosé-violet, évoquant la fraîcheur de la nature.



3/ Et qui dit nature, dit diversité : chaque massif compte au moins 15 à 20 espèces et cultivars à la silhouette naturelle, à l'image des cosmos ('Virgo Pure White', 'Xanthos'). Une bonne proportion de plantes expressives à feuillage, notamment des graminées comme Hordeum jubatum, complètent ces tableaux de nature. A savoir que, pour l'instant, les vivaces plantées parmi les annuelles sont enlevées en fin de saison. Pourquoi cela ? Et bien parce que les massifs sont envahis d'oxalis contaminant la terre. Pour essayer d'enrayer ce problème, du paillage et des plantes volubiles sont donc utilisés, en attendant de trouver une solution efficace. A Saint-Brieuc, la philosophie est finalement de laisser les plantes s'exprimer : la strate basse, qui assure le show les deux premiers mois, disparaît au profit des plantes plus hautes, telles que les Rudbeckia ou les renouées, respectant le principe de fleurissement dynamique. Et cela à l'air de bien fonctionner, car Saint-Brieuc a récemment été récompensée par une belle Fleur d'Or 2019 !

Allier respect de l'environnement et efficacité !

19^e édition



En plus des nouveautés,
il reste des solutions : classiques, de biocontrôle,
classées UAB ou à faible risque,
il suffit de les connaître !

INDISPENSABLE

Pour tous les professionnels, techniciens, prescripteurs, paysagistes, horticulteurs, pépiniéristes, agents des collectivités territoriales en charge des espaces publics, de la voirie et des espaces verts, intendants de terrains de sports et de golfs...

PRATIQUE

- Les 6 index (herbicide, insecticide, fongicide, divers, biocontrôle et 3D) pour trouver facilement par cible et par substance active les produits utilisables et homologués pour chaque usage,
- Tous les produits phytopharmaceutiques homologués en J.E.V.I., en cultures ornementales et terrains de sports, avec leur classement toxicologique et écotoxicologique, leur dose...
- Les 420 produits et agents de biocontrôle utilisables en J.E.V.I.,
- Les 183 produits classés UAB, utilisables en agriculture biologique clairement repérables,
- Les spécialités 3D pour satisfaire aux enjeux d'hygiène publique et lutter contre les nuisibles (moustiques, frelons asiatiques, rats...),
- Les répertoires de 852 spécialités commerciales, de 330 substances actives et de toutes les adresses utiles...

UNIQUE

- Tous les textes officiels et arrêtés (lieux publics, arrêté du 4 mai 2017, loi Labbé et LTE) ;
- Toutes les définitions et réglementations en vigueur ;
- Toutes vos obligations en matière d'application, de stockage des produits et de protection des applicateurs, des publics et des milieux, de lutte contre les espèces envahissantes...

Nouveau

L'INDEX BIOCONTRÔLE

Pour connaître le biocontrôle, ses modes d'action, découvrir tous les agents et produits de biocontrôle utilisables en J.E.V.I. (macro-organismes, micro-organismes, médiateurs chimiques, substances d'origine naturelle...) ; et leurs usages pour détecter, contrôler et réguler les populations. Toutes les solutions de biocontrôle sont classées selon leur usage : insecticide, herbicide, fongicide, divers ou 3D.

Commandez-le

OUI nous commandons exemplaire(s) du Guide Phytopharmaceutique en J.E.V.I. et des 3D
Edition 2019-2020 au prix unitaire de 49 € TTC (TVA 5,5 %).

A réception de votre bon de commande et de votre règlement, nous vous adresserons le guide ainsi que la facture correspondante.
SIRET : 40132543600020. Banque CRCA Loire - Haute-Loire St Etienne Wilson. Code banque 14506. Code guichet 00044. Compte 51775107060. Clé 62

Raison sociale :
Profession :
Nom :
Prénom :
Adresse :
CP - Ville :
E-mail :

Date, cachet et signature



1/ La 'Semaine verte', qui a lieu début avril, est le fil conducteur d'une dizaine d'animations faisant la promotion de gestes durables en faveur de la nature et de la biodiversité au jardin, à l'image d'une collecte des déchets par les enfants du groupe scolaire. 2/ Un enherbement par "hydro-mulching" a été réalisé par les agents : graminées et trèfles recouvrent ainsi les surfaces du cimetière, sans nécessiter d'arrosage.

Biodiversité à Colombier-Saugnieu : tous impliqués !

Dans le Rhône, la commune de Colombier-Saugnieu, 2 600 habitants, dont le territoire est partagé entre des champs cultivés et l'aéroport Lyon-Saint-Exupéry, œuvre activement pour protéger et développer la biodiversité présente. Pour ce faire, l'équipe municipale mène une réflexion globale intégrant tous les services, sans oublier les agriculteurs et les habitants à travers de nombreuses actions de sensibilisation.

Depuis plusieurs années, la commune de Colombier-Saugnieu a changé ses pratiques et modulé ses aménagements pour favoriser l'accueil d'une plus grande biodiversité, celle-ci devant trouver dans les espaces végétalisés du territoire, tout ce dont elle a besoin au quotidien. Protection du captage prioritaire du "Reculon" en lien avec les agriculteurs locaux, sensibilisation des habitants à travers de nombreuses actions et, notamment, "La Semaine verte", végétalisation du cimetière, entretien 'Zéro phyto' (même des terrains de sport !), désherbage alternatif, fauche tardive ou encore récupération des eaux de pluie sont autant d'actions mises en place par la municipalité et récompensées, en 2019, par le prix 'Nature et Biodiversité' attribué dans le cadre de la démarche départementale 'Rhône fleuri'. Et pour partager cette philosophie, où tout le monde est impliqué, une belle équipe nous présente cette expérience. Détails avec Georges Viscogliosi, adjoint en charge des espaces verts, Gilles Chauvin, responsable des services techniques, et Sylviane Ruf, coordinatrice espaces verts.

Des pratiques alternatives

Comme nous le confirme ce trio municipal, entre élu engagé et techniciens compétents et motivés, "la commune s'est lancée depuis longue date, plus précisément 8 ans, dans le défi 'Zéro phyto'". Entendez par là l'arrêt total de l'utilisation des produits phytosanitaires, même pour les cimetières et les terrains de sport. Et bien c'est chose faite depuis 2018. "En nous entourant de partenaires techniques comme la FREDON Auvergne Rhône-Alpes, nos pratiques de désherbage ou de fleurissement ne font plus appel à

des intrants chimiques. Cela permet un retour de la biodiversité, en parallèle d'autres mesures en faveur de la préservation des ressources naturelles" témoigne l'équipe municipale. Voici quelques-unes des pratiques et des actions engagées :

- **enherbement des parties récentes des deux cimetières** (allées, inter-tombes, concessions en attente), par la technique d'hydro-mulching proposée par Euro-Tec, société basée sur la commune même, et réalisée par les agents municipaux. Graminées et trèfles recouvrent ainsi les surfaces du cimetière, sans nécessiter d'arrosage. Et comme le rappelle Gilles Chauvin : "il est important de mettre un affichage pour avertir et faire comprendre la démarche aux habitants. Cela permet dans le même temps de limiter le piétinement des zones ainsi végétalisées !";
- **entretien des allées** des autres parties des cimetières et des surfaces semi-perméables à la bineuse-sarcluse (allées en gravillons) et au brûleur thermique (stabilisé);
- **concernant le terrain de sport**, multiplication des opérations mécaniques d'aération (analyse de sol 1 fois/an, aération par couteaux 1 à 2 fois/mois, 2 passages de carotteuse/an, sablage et décompactage profond par Verti-Drain 1 fois/an). Les engrais minéraux ont été remplacés par de l'organique, apporté plus fréquemment (7 fois par an). Les gazons sont, par ailleurs, arrosés par de l'eau d'irrigation non traitée;
- **réduction des fleurs annuelles et bisannuelles** au profit de massifs plus diversifiés, à base d'arbustes, de vivaces et de graminées qui occupent rapidement l'espace et diminuent ainsi le poste désherbage;



3



4

3/ Les espaces de nature font l'objet de fauches extensives (1 à 3 fois par an), comme au niveau des étangs, afin de respecter le cycle naturel de la faune inféodée à ces milieux. 4/ Il tient à cœur à la municipalité de sensibiliser les plus jeunes aux bonnes pratiques de jardinage et au respect de la nature, pour préserver la biodiversité dans les décennies à venir.

- **récupération des eaux de pluie** de toitures du centre technique municipal, au niveau d'une cuve enterrée de 30 000 L (coût de 14 200 € TTC) qui assure une autonomie quasiment toute l'année pour arroser les massifs, laver les véhicules, remplir la balayeuse de voirie... La commune compte d'ailleurs en installer d'autres au niveau du restaurant scolaire et de la maison des arts et de la culture ;
- **broyage ou fauche extensive** des espaces de nature, comme à proximité des étangs ou au niveau du parking événementiel (1 à 3 fois par an). Une convention a été également passée avec un agriculteur qui fait paître ses moutons sur deux vastes zones de la commune, les agents de Colombier-Saugnieu assurant la pose des clôtures fixes, tandis que l'éleveur gère les clôtures électrifiées.

La 'Semaine verte'

Avec une première édition organisée en 2019 et qui a reçu un bel accueil de la part de la population, la municipalité va réitérer début avril l'organisation de la 'Semaine verte'. Son principe ? "Présenter et promouvoir auprès des habitants les bons gestes afin qu'ils favorisent la biodiversité au jardin, et cela à travers une dizaine d'animations pour tous les publics. C'est toute l'équipe municipale qui est mobilisée entre services de l'urbanisme ou de la communication, services techniques et élus. Les animations sont variées : soirée-débat dans la salle des fêtes après la projection d'un documentaire naturaliste, journée éco-citoyenne incluant le ramassage des déchets sur les espaces publics, atelier de fabrication de produits naturels de jardinage/nettoyage, vente de composteurs en partie financés par la commune, présentation des ruches, installation de plantes médicinales devant les écoles avec les élèves... Au total, cela représente un budget de l'ordre de 8 000 à 10 000 €. Mais cela les vaut bien, surtout quand l'on reçoit tous les retours positifs des habitants véritablement demandeurs de ce genre d'informations et d'animations favorisant le partage d'expériences" témoigne Georges Viscogliosi.

Nature et biodiversité : une logique globale

Les mesures en faveur de l'environnement ne s'arrêtent pas là et concernent l'ensemble de la logique municipale. "Un projet de végétalisation de la cour de l'école primaire est à l'œuvre, en intégrant la directrice et les enfants à la conception du futur jardin. A côté de la mairie, nous sommes en train de finaliser l'aménagement d'un espace en jardin des senteurs : il intègre une prairie fleurie, des plantes odorantes et mellifères, un hôtel à

AGRICULTEURS : ENCOURAGER LA RÉDUCTION DES INTRANTS

Colombier-Saugnieu abrite l'un des 14 captages prioritaires d'eau potable du département du Rhône, celui du "Reculon". Une grande partie de son aire d'alimentation est située sur le territoire communal. Avec de grandes surfaces céréalières cultivées et donc des risques de pollution des nappes souterraines par les nitrates et les produits phytosanitaires, la commune a commencé à travailler avec les agriculteurs, dès 2014, afin de réduire l'utilisation de ces produits. "Nous avons fait appel à un bureau d'études agronomiques, pour élaborer un plan pluriannuel d'actions, en lien avec les agriculteurs, notamment par le biais de 4 réunions de définition. Réduction de l'utilisation des produits, mise en inter-culture, aide à la conversion en Agriculture Biologique et à la remise en herbe ou encore suivi des actions sont autant de mesures qui ont été définies. Grâce à une subvention de l'Agence de l'eau, nous employons également une animatrice agricole, Amélie Bresson, qui fait vivre les échanges avec les 31 exploitations agricoles et continue à sensibiliser à la nécessité de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires, notamment par le biais de deux comités de pilotage annuels" rapporte Georges Viscogliosi, adjoint en charge des espaces verts. Pour saluer cette belle initiative et surtout s'en inspirer, ce n'est personne d'autre que Emmanuelle Wargon, secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire, qui est venue assister à une réunion sur le sujet à Colombier-Saugnieu !

insectes, ainsi qu'une spirale en enrochements pour offrir un abri aux reptiles et insectes" précise Sylviane Ruf. Et le trio d'ajouter : "nous commençons à investir dans du matériel électrique à batterie, qui limite fortement les nuisances (pollution, bruit, santé des agents). Pour favoriser les transports alternatifs, nous avons installé deux bornes de recharges de voitures électriques et avons investi dans l'achat de deux véhicules municipaux à batterie. Autre création : l'intégration d'une grainothèque au sein de la médiathèque, où les habitants peuvent échanger leurs graines et leurs conseils de plantation et de culture. D'ailleurs, nous avons créé une catégorie 'Biodiversité' au sein de notre concours des 'Maisons fleuries', afin d'impliquer les riverains et leur donner envie d'œuvrer, eux aussi, pour la nature". Une belle dynamique est donc à l'œuvre à Colombier-Saugnieu, grâce à une synergie et à un travail collectif entre les élus et les différents services municipaux. A n'en pas douter, c'est une des clés de la réussite !



© Anne-Lise Monnet

© Anne-Lise Monnet

1/ L'allée en stabilisé, menant tout droit à une chambre de verdure, est stoppée à mi-chemin par une rose des vents. Elle est composée de lames en mélèze des Alpes. Les quatre points cardinaux sont représentés au sol par des lames en chêne, vissées sur un jeu de lambourdes croisées.
2/ Deux cours mitoyennes occupent une grande partie du jardin : une cour basse, couverte de béton désactivé et bordée, en partie, de traverses en chêne, et une cour haute, accessible par une petite échelle en inox. Depuis la cour basse, un platelage en bois amorce l'allée menant à la chambre de verdure. L'hôtel à insectes est visible au loin.

Novalaise : une friche transformée en 'terrain d'exploration'

À l'emplacement d'un terrain en friche situé non loin de la rue commerçante du centre-bourg de Novalaise (73), un bourg savoyard d'à peine 2 000 habitants, la paysagiste-conceptrice Anne Lise Monnet, de l'agence FAR Paysagistes, a imaginé un jardin plein de charme. Faisant la part belle aux matériaux nobles et naturels, cet espace vert est devenu un petit sanctuaire pour la faune sauvage, observée avec intérêt par les enfants.

Il y a quelques années, ce jardin-là n'était encore qu'une parcelle fauchée, enclavée et sans accès, pourtant idéalement située à proximité de la rue commerçante du centre-bourg. Jusqu'au jour où la municipalité prit la décision de transformer le terrain, d'une superficie de 1 500 m², avec l'intention de le transformer en espace vert afin que les habitants, mais aussi les résidents d'une EHPAD, puissent en profiter pleinement. Mais la commune, qui voulait aménager le site par la seule intervention des services techniques, s'est vite heurtée à la réalité du terrain (gestion de la pente et accès PMR, sélection et agencement des végétaux, installation du mobilier urbain...). En effet, aménager un jardin ne s'improvise pas. C'est pourquoi, en 2016, la municipalité a fait appel à la paysagiste-conceptrice Anne-Lise Monnet, de l'agence FAR Paysagistes, afin de trouver un nouvel avenir à ce terrain à l'abandon. Et quelle fût leur surprise quand les élus découvrirent la première esquisse. "Le projet, qui présentait le jardin comme un terrain d'exploration pour les enfants, leur

a beaucoup plu. Ils ont aussi apprécié la paisibilité du site et son côté charmant. Très vite, les élus ont budgétisé le projet pour lui donner vie" se souvient Anne-Lise Monnet.

Un espace partagé

Deux cours mitoyennes, séparées par une différence altimétrique d'environ 70 cm, occupent une partie du jardin. Tout d'abord, la cour dite 'basse' est couverte de béton désactivé et détournée, en partie, de traverses en chêne de Bourgogne. Si ces dernières, de différentes hauteurs, sont positionnées à la verticale dans une fondation en béton, d'autres sont placées à l'horizontale, sur deux rangées, afin de créer un massif surélevé de 40 cm. Remplie de terre végétale récupérée sur site au cours des terrassements, cette platebande a été majoritairement plantée de vivaces (*Epilobium angustifolium* 'Album', *Anthemis* 'Sauce Hollandaise', *Geranium* 'Rozanne...') et de bulbes. "À la belle saison, les *Allium sphaerocephalon*, les *Crocsmia masoniurum* ou bien encore les *Gladiolus mirella* donnent un signal visuel aux habitants, ce qui est toujours appréciable. Une

fois sèches, les inflorescences ont également tout leur charme" précise la paysagiste-conceptrice. Au coin de la cour basse, un arbre en cépée (*Coryllus avellana*) a également été planté. Vient ensuite la cour haute, accessible depuis la cour basse par une passerelle PMR en bois (mélèze) ou pour les plus 'acrobates' via une petite échelle en inox, type 'piscine', fixée sur des traverses verticales. Là, le traitement paysager est différent. Au sol, des pavés sciés en grès, récupérés sur des chantiers lyonnais, ont été installés. Un banc, inséré entre des massifs surélevés par des traverses en chêne, offre aux passants une halte bienfaitrice et une vue dégagée, notamment sur une aire de pique-nique, dont le vocabulaire de conception est

FICHE TECHNIQUE :

- **Maître d'ouvrage** : Commune de Novalaise (73)
- **Maître d'œuvre** : FAR Paysagistes
- **Entreprises** : Berlioz
- **Coût** : 98 000 euros HT



3/ A l'ombre des arbres existants et tout près d'un petit ru, la chambre de verdure est un espace de fraîcheur. Sa composition est simple : du gazon et des traverses en chêne en guise de bancs. 4/ Les petites allées de la cour haute sont couvertes de pavés sciés en grès.

identique aux autres aménagements : du bois et encore du bois. Les perspectives d'une allée en stabilisé, partant de la cours basse jusqu'à une chambre de verdure sont également bien visibles. Quant au gazon, il est omniprésent. "Fauché, il autorise tout. Mais laissé en prairie haute, il devient le territoire des insectes".

Chambre de verdure

Connectée à la cour basse par un platelage en bois, l'allée en stabilisé ne mène pas directement à la chambre de verdure. A mi-chemin, sa trajectoire est stoppée par un platelage circulaire en bois, centré d'un tilleul en cépée (*Tilia Cordata*). "Cet ouvrage symbolise une rose des vents et constitue la 'boussole' de notre projet" précise la paysagiste-conceptrice. Si la rose des vents est composée de lames en mélèze des Alpes, un matériau on ne peut plus local, les quatre points cardinaux sont représentés au sol par des lames en chêne, vissées sur un jeu de lambourdes croisées. Au fond du jardin, la quiétude demeure. "C'est une chambre de verdure située à proximité d'arbres existants, sur lesquelles ont été installés des nichoirs de la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux). Sobrement, elle est tapie de gazon et constitue un espace de 'fraîcheur'. Tout autour, des traverses en chêne de grosse section font office de bancs... et de poutrelles de jeu pour les jeunes novalaisans. Un hôtel à insectes, dessiné et fabriqué par l'entreprise Berlioz, a également été installé, pour le plus grand plaisir de l'entomofaune locale, mais aussi des enfants, avides d'observer leur comportement, leurs couleurs... Au final, ce jardin se révèle être un véritable terrain d'exploration.

Voir plus de photos sur : www.cahiersdufleuissement.com



3 QUESTIONS À ... Cathy Laude, première adjointe, commune de Novalaise

• A travers ce projet, quelles étaient les ambitions de la municipalité ?

Ce terrain communal, une simple prairie, était constructible. Nous aurions pu y aménager des logements, mais nous avons souhaité en faire un jardin à destination des habitants les moins mobiles du village, ceux qui n'ont pas de voiture ou ne peuvent plus se déplacer sur de longues distances. Nous avons pensé essentiellement aux personnes âgées de notre EHPAD, en continuité d'un projet antérieur qui avait été de rajouter des bancs et aménager des trottoirs. Cela "rurbanise" un peu le village, mais le fait est que l'on voit poussettes et fauteuils roulants le long de rues qui, auparavant, étaient réservées aux voitures et aux piétons jeunes ou en bonne santé ! Pour cette raison, nous avons voulu que ce jardin soit un lieu calme, aménagé aux PMR pour une grande partie, sans jeux. Seul l'espace situé au plus proche de l'entrée est aménagé en "dur", offrant une transition avec la rue principale du village, le fond du jardin a un caractère très naturel.

• Appréciez-vous, avec le recul, le béton qui recouvre les venelles ?

Je crois que les mentalités changent doucement, et quand une commune commence à se soucier du détail de ses aménagements, qu'elle s'entoure de personnes (paysagistes-concepteurs) pour travailler à améliorer un simple trottoir, ou concevoir un jardin, elle rentre dans une démarche vertueuse qu'elle n'abandonne plus, et elle montre l'exemple. Un véritable paysagiste dans une équipe de VRDiste, ça change tout ! Ces ruelles ne sont malheureusement pas toujours dans le domaine public. Je sais que l'idée de dégoudronner des espaces pour les réaménager avec des matériaux drainants, végétaliser davantage, a été lancée. Il suffit souvent se prendre le temps de réfléchir, de se pencher sur les détails, de rêver, de brasser les idées... ou de se faire accompagner par des professionnels pour améliorer par petites touches et à moindre coût les espaces publics. Il est vrai que ce projet a été porté par une équipe d'élus, les femmes sont peut-être plus soucieuses de leur cadre de vie et de ce genre de choses. Mais nous avons su convaincre tous les élus, et en premier lieu notre maire, qui a été le premier enthousiasmé du résultat de notre petit jardin. J'espère que ce genre de démarche fera école, à Novalaise comme dans d'autres communes rurales.

• Comment les habitants ont-ils perçu ce réaménagement ?

Les gens se sont rapidement appropriés cet espace, et parmi eux, les locataires des petits immeubles HLM voisins, car nous avons créé une passerelle sur le ruisseau qui leur permet d'accéder au jardin en quelques mètres. Les mamans avec les poussettes nous ont fait savoir que les allées gravillonnées n'étaient pas très roulantes, et nous allons modifier le revêtement pour qu'il soit plus facile tout en restant drainant. Certains habitants ont regretté qu'il n'y ait pas de jeux pour enfants. Toutefois, nous venons d'acquérir un terrain voisin, un ancien potager entièrement clos, et nous allons pouvoir créer un espace pour les plus jeunes, en continuité du jardin actuel.

SANTÉ

S'échauffer pour prévenir le mal de dos

"20% des accidents du travail dans les jardins et espaces verts concernent le dos... et sont responsables de 39 jours d'arrêt en moyenne par personne/par an". Voilà qui en dit long sur la nécessité de préserver son dos lors du travail quotidien dans les espaces verts... En partenariat avec le centre de rééducation des Massues, la MSA (Mutualité Sociale Agricole) Ain-Rhône a créé un programme de préparation physique destiné aux professionnels du secteur. A travers un kit "sac-à-dos", divers supports permettent

de faire entrer dans les mœurs une série d'échauffements. Car, à l'instar d'un sportif, le jardinier doit s'échauffer. "Les échauffements le matin ou avant l'effort mettent en route le cœur, les muscles, les tendons. Les étirements 'au besoin' pendant la journée soulagent et font diminuer les tensions musculaires. Les étirements à faire chez soi le soir, ou après l'effort, permettent de gagner en souplesse. Tout cela permet finalement de prévenir la survenue de blessures" milite ainsi la MSA Ain-Rhône.

*Pour recevoir par mail en pdf les différents documents proposés par la MSA concernant la prévention du mal de dos, faites-en la demande à redaction@cahiersdufleuissement.com



ARBRES

La taille : une nécessité ?



Comme le rappelle le 'Guide des bonnes pratiques de tailles des platanes' réalisé par le Conseil départemental de la Haute-Garonne : "un arbre peut croître et se développer grâce à son feuillage. Le lui supprimer l'oblige à le reconstituer dans l'urgence. Aussi, pendant sa croissance, l'arbre organise son architecture harmonieusement. En intégrant les contraintes qu'il rencontre, il atteindra une taille maximale". En outre, "la taille est une atteinte à l'intégrité de l'arbre. En respectant les exigences vitales de ce dernier, on peut toutefois modérer les dysfonctionnements occasionnés". Ainsi, l'arbre est un être qui se structure seul et qui n'a pas besoin d'être taillé. Aussi faut-il avoir, en amont, choisi l'essence d'arbre adaptée à l'espace aérien et souterrain dans lequel vous souhaitez l'installer. Au lieu d'une taille annuelle systématique d'entretien, espacez donc les interventions, en moyenne tous les 4 à 5 ans. Ce chiffre est bien sûr à adapter selon les besoins de l'arbre et les éventuelles contraintes de sécurité des usagers de l'espace public !

VÉGÉTAUX

Le lupin, une plante pleine d'atouts !

Dès le printemps, on les voit orner les fossés, les champs et les massifs par leurs grandes hampes florales. Annuels, bisannuels ou vivaces, les lupins offrent une diversité d'espèces aux couleurs variées, fleurissant plus ou moins tôt la saison. Ce sont des plantes mellifères qui attirent de nombreux pollinisateurs, mais aussi un engrais vert idéal, en fixant l'azote de l'air et en rendant assimilable le phosphore contenu dans le sol. Ils sont à semer à la volée de mars à juin, en prenant soin de recouvrir légèrement les graines de terre. Une fois les fleurs passées, prenez soin de les couper avant la montée en graines, afin de ne pas épuiser les pieds vivaces. Ces derniers sont d'ailleurs à protéger l'hiver par un lit de paille ou de feuilles mortes. Attention aux sols calcaires, qu'ils ne supportent pas, alors qu'ils se débrouillent bien en sol acide (jusqu'à 5,5 de pH) et sur des parcelles caillouteuses. Attention également à leurs graines toxiques si elles sont ingérées en grande quantité !



Abonnez-vous !



- Toute l'actualité des villes et villages fleuris,
- Des reportages, des interviews,
- En direct des régions et des départements
- Des réalisations exemplaires, des patrons de massifs...

Offre d'abonnement
1 an/9 numéros au prix de 93 euros
Bulletin d'abonnement

- Nous vous adressons ci-joint le règlement à l'ordre des Editions de Bionnay et nous désirons recevoir la facture correspondante.
- Nous réglerons par mandat administratif à réception de la facture en 3 exemplaires. Crédit agricole St Etienne Wilson : 14506 00044 51775107060 62.

Mairie :

Nom : Prénom :

Adresse :

CP - Ville :

E-mail :

Signature :



À retourner avec votre règlement à :
Les Editions de Bionnay - 493 Route du Château de Bionnay - 69640 Lachenas

LA COLLECTION COMPLÈTE des règles professionnelles du paysage au prix exceptionnel de 287 euros TTC* au lieu de 350 euros TTC (une seule facture, un seul règlement et toutes les règles vous seront automatiquement adressées au fur et à mesure de leur publication (à l'exclusion des réactualisations ultérieures)).
* (frais de port inclus et TVA à 5,5 %) soit 272,04 euros HT.

OFFRE PRIVILÈGE RÉSERVÉE A L'UNEP*

LA COLLECTION COMPLÈTE des règles professionnelles du paysage au prix exceptionnel de 255 euros TTC** au lieu de 350 euros TTC (une seule facture, un seul règlement et toutes les règles vous seront automatiquement adressées au fur et à mesure de leur publication (à l'exclusion des réactualisations ultérieures)).

* Vérification sur le site internet Unep** (frais de port inclus et TVA à 5,5 %) soit 241,71 euros HT.



A L'UNITÉ, les premières règles disponibles

Axe 1

- P.C.1-R0 Travaux des sols, supports de paysage
- P.C.2-R1 Travaux de plantation des arbres et des arbustes
- P.C.3-R0 Travaux de plantation des massifs
- P.C.4-R0 Travaux de mise en œuvre des gazons (hors sols sportifs)
- P.C.5-R0 Travaux d'arboriculture fruitière
- P.C.6-R0 Conception des systèmes d'arrosage
- P.C.7-R0 Travaux de mise en œuvre des systèmes d'arrosage
- P.E.1-R0 Travaux d'entretien des arbres
- P.E.2-R0 Travaux d'entretien des arbustes
- P.E.3-R0 Travaux d'entretien des plantes annuelles...
- P.E.4-R0 Travaux de maintenance des systèmes d'arrosage
- P.E.5-R0 : Travaux d'entretien des gazons (hors sols sportifs)
- P.E.6-R0 : Gestion de population de plantes exotiques envahissantes et d'adventices

New

Axe 2

- C.C.1-R0 Travaux de terrassements des aménagements paysagers
- C.C.2-R0 Travaux de réalisation de réseaux dans le cadre...
- C.C.3-R0 Travaux liés aux revêtements et à leurs fondations, aux bordures et aux caniveaux
- C.C.4-R0 Travaux de mise en place de murets paysagers, d'ouvrages de retenue de sols et d'escaliers
- C.C.8-R0 Travaux de réalisation de bassins d'ornement
- C.C.9-R0 Conception et réalisation de baignades artificielles avec filtration biologique
- C.C.10-R0 Conception et réalisation de baignades biologiques...
- C.E.1-R0 Travaux d'entretien des constructions paysagères

Axe 3

New

- B.C.1-R0 Travaux de paysagisme d'intérieur : décors permanents en plantes naturelles
- B.C.2-R0 Travaux de paysagisme d'intérieur : décors permanents en plantes artificielles
- B.C.3-R0 Conception, réalisation et entretien de solutions...
- B.C.5-R0 Conception, réalisation et entretien de solutions de végétalisation de façades par plantes grimpantes
- B.E.1-R0 Travaux d'entretien des aménagements de paysagisme d'intérieur

Axe 4

- N.C.1-R0 : Travaux de génie végétal
- N.C.2-R0 : Travaux de plantation forestière
- N.C.3-R0 : Travaux d'éco-pastoralisme
- N.C.4-R0 : Travaux de génie écologique

Axe 5

- S.E.1-R0 : Travaux d'entretien des sols sportifs

REMISE réservée uniquement aux étudiants (sur présentation de la copie de leur carte de scolarité) - 30 % et accordée uniquement sur les ventes à l'exemplaire (hors collection, hors frais de port)

- + Frais de port à rajouter pour 1 à 3 exemplaires commandés : + 6,33 € TTC
- de 4 à 10 exemplaires commandés : + 10,55 € TTC
- pour plus de 10 exemplaires commandés : + 15,83 € TTC



TOTAL TTC à régler par chèque à la commande

Vous recevrez votre commande et la facture correspondante à réception de votre règlement.

Signature et cachet obligatoires

Raison sociale :
 Nom - Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Ville : Tel :
 Fax : E-mail :

PLACE DU PRO .com

VILLE · SPORT · PAYSAGE

1^{ère} plateforme dédiée aux professionnels des espaces publics et du fleurissement

“ Comme moi,
connectez-vous ”

EN QUELQUES CLICS

- **CONSULTEZ CHAQUE JOUR** articles, actualités et offres d'emploi...
- **BÉNÉFICIEZ** de conseils d'experts
- **RECHERCHEZ ET COMPAREZ** des produits et services
- **RECEVEZ** les informations suite à vos demandes (devis, catalogues...)

www.placedupro.com